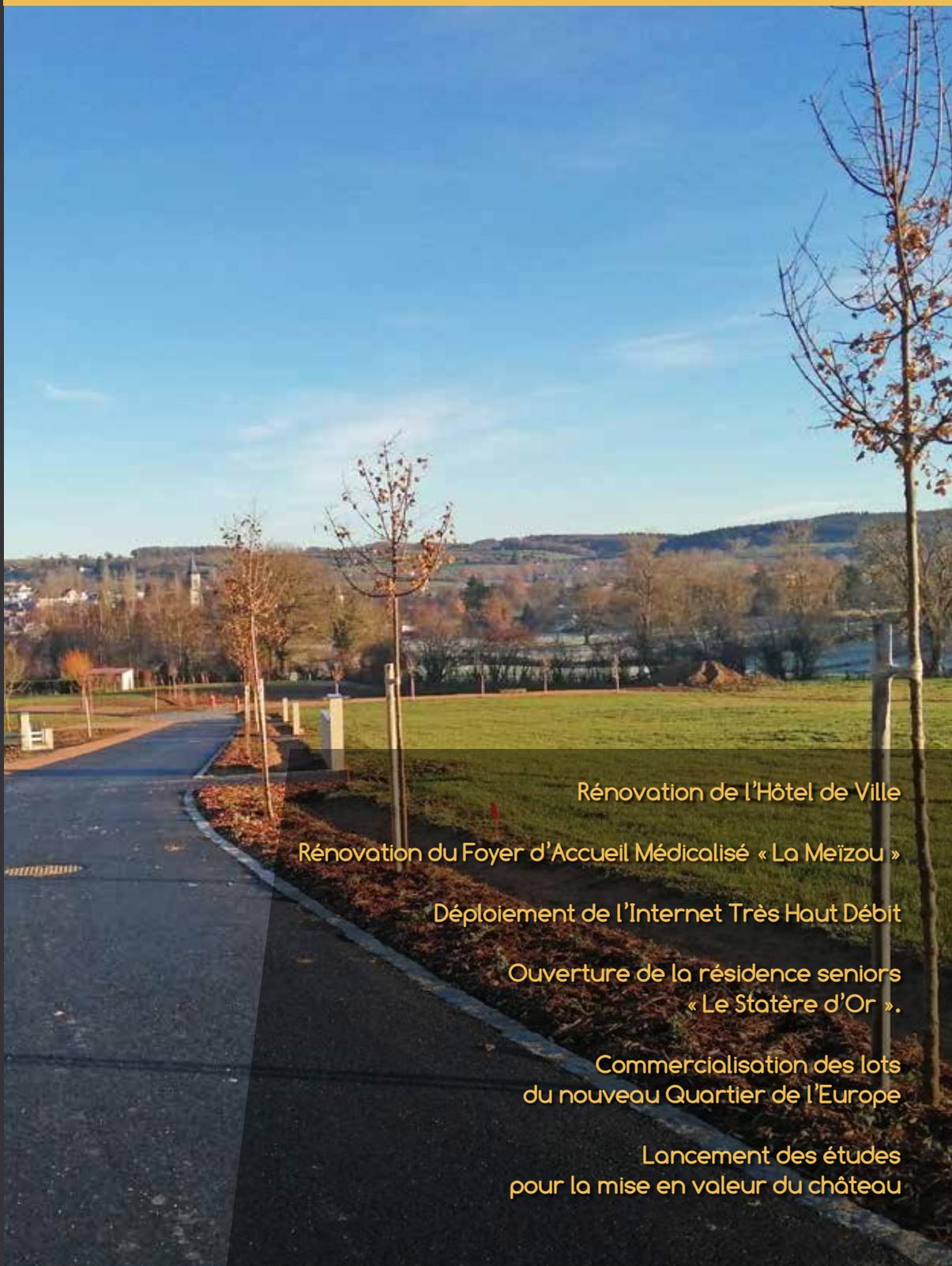


# PIONSAT



Rénovation de l'Hôtel de Ville

Rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé « La Meïzou »

Déploiement de l'Internet Très Haut Débit

Ouverture de la résidence seniors  
« Le Statère d'Or ».

Commercialisation des lots  
du nouveau Quartier de l'Europe

Lancement des études  
pour la mise en valeur du château

Mesdames, Messieurs,

Comme chaque bulletin municipal, celui-là fait état des événements marquants dans la vie de la commune. Celui que vous allez lire concerne l'année 2020 et restera celui d'une année bien singulière où nous avons vécu ensemble des événements sans précédent dans notre histoire. La cause est évidemment l'épidémie mondiale du COVID-19 qui bouleverse depuis le mois de mars 2020 nos habitudes personnelles, professionnelles et sociales.

Toute l'année, dans ce contexte si particulier, la municipalité de Pionsat s'est attachée à aider les Pionsatoises et les Pionsatois à vivre le mieux possible les contraintes sanitaires, les périodes de confinement et de déconfinement, en veillant à la continuité des services publics, en aidant à l'organisation pour pouvoir autoriser des activités, des manifestations, des festivités comme autant de bouffées d'oxygène sociales. L'année a été difficile pour tout le monde. Le dévouement de certains, la prise de conscience et la discipline des autres, ont permis, jusqu'à présent, d'épargner notre territoire de la constitution d'un cluster. Chacun, à son niveau et pour son engagement, doit être remercié. Mais le combat qui est actuellement le nôtre ne doit pas cesser. A cette heure le mal est loin d'être éradiqué. Un troisième confinement est à l'étude. La vaccination de la population vient de commencer et prendra plusieurs mois.

La vigilance est donc toujours de mise ; les consignes sanitaires et les contraintes sociales doivent être respectées avec rigueur.

Si la COVID-19 a bouleversé nos vies, elle ne nous a pas empêchés de vivre pour autant. Que ce soit en présentiel ou en distanciel, la municipalité a adapté ses actions pour que l'année du COVID-19 soit, malgré tout, une année utile.

Souvenons-nous, car tout paraît déjà très loin, l'année 2020 a été une année d'élections qui a conduit au renouvellement du Conseil municipal de Pionsat et de l'exécutif de la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy. Vous m'avez accordé votre confiance pour la 4<sup>ème</sup> fois comme maire et je vous en remercie très sincèrement en mon nom et au nom du nouveau Conseil municipal. Pendant les mois de confinement, certains chantiers se sont poursuivis comme celui de la résidence adaptée, la construction d'un nouveau lotissement « quartier de l'Europe », la rénovation des abords de la résidence des Arvernes, le lancement des études pour la déclaration d'utilité publique du forage d'eau potable de « Lamourette ». Après plusieurs mois de lobbying et d'efforts, la commune a obtenu qu'elle

soit retenue dans le programme national des « Petites villes de demain ». Ce programme nous apportera de nouveaux partenariats et nous donnera accès à de nouveaux moyens en ingénierie et en financement pour développer notre commune et, c'est important, le territoire environnant. La municipalité a travaillé durement à la préparation de plusieurs études et à la préparation de travaux qui seront effectués en 2021.

Le gros chantier de 2021 sera la rénovation complète de l'actuel bâtiment de la mairie. Le chantier devrait commencer avant le printemps 2021. Pendant les travaux, qui dureront une année environ, les services municipaux ne seront pas fermés mais transférés provisoirement dans les locaux de la Communauté de communes, place au Fil. La mise en valeur du château de Pionsat est une des priorités du Conseil municipal pour ce mandat. Deux études commenceront en début d'année 2021 : une étude d'archéologie du bâti sur l'histoire architecturale des bâtiments et une étude de valorisation

de l'édifice pour en faire un site touristique attrayant et attractif. La commune aura aussi toute l'année pour définir et négocier les actions qu'elle voudra faire entrer dans le programme « Petites villes de demain » et qui feront l'objet d'une convention avec des partenaires techniques et financiers. La municipalité accompagnera le déploiement sur son territoire et dans toutes les maisons de l'internet très haut débit par fibre optique qui marquera l'histoire locale

comme l'ont marquée les déploiements des réseaux d'électricité et d'eau courante au XX<sup>ème</sup> siècle. Signalons aussi le beau chantier qui débutera dans les prochains mois au Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) « la Meizou » et qui portera sur la rénovation complète du bâtiment. Le projet de résidence adaptée arrivera à son terme fin mars prochain avec la réception des travaux et les entrées des résidents à compter de juin.

En ce début d'année 2021, je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur en ayant une pensée particulière et sincère à l'intention de celles et ceux qui, pour des raisons diverses, souffrent plus que d'autres du contexte que nous connaissons. Je leur rappelle que la municipalité demeure à leur écoute.

Je veux enfin former le vœu avec vous que 2021 soit riche en nouveautés, en espoirs, et en défis relevés, pour vous et pour notre commune.

Bien cordialement,

**Jérôme Gaumet**

MAIRE DE PIONSAT  
PIONSAT, LE 23 JANVIER 2021



## RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES DU 15 MARS 2020

Le premier tour des élections municipales s'est déroulé le 15 mars 2020, en pleine pandémie de COVID-19. En raison de celle-ci, le second tour, initialement prévu le 22 mars, a d'abord été reporté sine die, puis fixé au 28 juin suivant. De même, les élections des maires et adjoints des 30 143 communes dont le Conseil municipal a été élu au complet dès le premier tour (comme à Pionsat) ont été reportées au mois de mai : le mandat des conseillers municipaux et communautaires de la mandature 2014-2020 a ainsi été prorogé jusqu'à l'entrée en fonction des nouveaux élus.

Une seule liste a été enregistrée pour le 1<sup>er</sup> tour : « Pionsat, Unis pour Agir » conduite par M. Jérôme Gaumet, maire sortant. La liste « Pionsat, Unis pour Agir » ayant obtenu 100% des voix, soit la majorité absolue, le second tour n'a donc pas eu lieu. Au cours de cet unique tour de scrutin, le taux d'abstention dans la commune a été de 47,63 %, ce qui est inférieur à l'abstention à l'échelle nationale (55,34 %). À Pionsat, la pandémie de COVID-19 a indubitablement eu un impact fort sur la participation à l'occasion du premier tour de la municipale puisque l'abstention a bondi de 30 points par rapport à l'élection municipale de 2014.

Les 15 membres du Conseil municipal de Pionsat ont par conséquent été élus dès le premier tour des élections municipales 2020.

Le nouveau Conseil municipal est donc composé de :

- M. Jérôme Gaumet
- Mme Christiane Mougel
- M. Bernard Peny
- Mme Corinne Meunier
- M. Richard Farghen
- Mme Éliane Defaye
- M. Jérôme Papon
- Mme Bérengère Versepuy
- M. Pierre Danton
- Mme Mylène Coulon
- M. René Michel Dequaire
- Mme Martine Thévenet
- M. Edward Dudziak
- Mme Chantal Martinet
- M. Jean-Claude Tautou.

Les conseillers communautaires élus lors de ce scrutin sont : M. Jérôme Gaumet, Mme Christiane Mougel et M. Bernard Peny.

Le nouveau Conseil municipal, réuni en séance le samedi 23 mai, a procédé à l'élection du maire et de quatre adjoints. M. Jérôme Gaumet, seul candidat au poste de maire, a obtenu 15 suffrages sur les 15 votants et est ainsi reconduit pour un 4<sup>ème</sup> mandat consécutif de maire. Richard Farghen est nommé premier adjoint ; Éliane Defaye 2<sup>e</sup> adjoint ; Bernard Peny 3<sup>e</sup> adjoint et Bérengère Versepuy 4<sup>e</sup> adjoint.

Les délégations et la composition de chaque commission sont indiquées sur le site internet :

[www.pionsat.fr](http://www.pionsat.fr) ■



# Sommaire

## URBANISME ET PATRIMOINE

Une nouvelle campagne d'entretien de la voirie communale	p. 6
Le lotissement de l'Europe est prêt à la vente	p. 6
Aménagement du foirail	p. 6
Travaux d'aménagement à la résidence « Les Arvernes »	p. 6
Lancement de deux études pour la mise en valeur du site du château	p. 7
Construction de la rue Simone VEIL	p. 7
La rue principale du « quartier de l'Europe » s'appellera Louise WEISS	p. 7
Travaux hôtel de ville	
<i>Réaménagement des services administratifs et création d'un espace de vie rural, solidaire et intergénérationnel</i>	p. 8
Travaux de rénovation du presbytère	p. 9

## SANTÉ ET SOCIAL

Fin des travaux de la résidence sénior « le Statère d'Or »	p. 10
Centre de Médecine Physique et de Réadaptation « Maurice GANTCHOULA »	p. 10
Lancement du chantier de rénovation du Foyer d'Accueil Médicalisé « La Meizou »	p. 11
EHPAD « La Louisiane » : la vie malgré la COVID-19	p. 11
Visite de Mme Sandrine Chaix, <i>conseillère régionale, au centre de médecine physique et de réadaptation</i>	p. 12
Le Centre Educatif Fermé (CEF)	p. 12
La gestion de l'épidémie COVID-19 par la municipalité en 2020	p. 12

## FINANCES

Programmes des investissements et budgets 2020	p. 14
--	-------

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une nouvelle chambre funéraire dans la ZAE de Pionsat	p. 15
Un nouveau restaurant « Le Lavarat »	p. 15
Des volailles prêtes à cuire à Durat	p. 15
Une friterie à Bellirat	p. 15
Création d'une nouvelle entreprise : Paysages Combrailles	p. 15

## JEUNESSE ET SPORT

Les activités et sorties organisées par l'école primaire	p. 16
Le collège Nestor Perret	p. 17
Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes : la Mission Locale	p. 17

## ENVIRONNEMENT

Lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) du forage de Lamourette sur La Cellette	p. 18
Nouveau planning de ramassage des ordures ménagères	p. 18
Déchetterie : rappel sur les déchets « sauvages »	p. 18
Nettoyage du « Boron »	p. 19
La conservation des archives municipales, un devoir de mémoire	p. 19

**VIE COMMUNALE**

Stop au vandalisme, aux vols et aux incivilités	p. 20
Visite de M. Joël GIRAUD, Secrétaire d'Etat à la ruralité, à Pionsat	p. 20
Le centre de secours de Pionsat	p. 21
Le concours des maisons fleuries et jardins potagers 2020	p. 21
Journée dédiée au patrimoine et à la culture	p. 21
Visites estivales du château : ponctuelles en 2020 et régulières en 2021	p. 22
Des animations ludiques et instructives pendant la période de confinement	p. 22
Acquisition de matériel pour les associations	p. 22
Les résultats du recensement général de la population en 2019	p. 22
Déploiement de l'Internet Très Haut Débit et numérotation des habitations	p. 23
Trois nouveaux gendarmes à Pionsat	p. 23
Les activités réalisées par le CLIC sur la commune	p. 23
Atelier informatique	p. 23
Présentation de l'ADIL : un partenaire important pour la rénovation des logements	p. 24

**INTERCOMMUNALITÉ**

Le Pays de Saint-Eloy a un nouveau conseil communautaire	p. 24
Ouverture de la saison culturelle du Pays de Saint-Eloy	p. 25
Projet « Petites villes de demain »	p. 25
Le SMAD des Combrailles, acteur du développement	p. 25

**ASSOCIATIONS**

Le Club de Loisirs de la maison de retraite	p. 26
La Combraille Vive	p. 26
Les Fêtes Musicales du Château de Pionsat	p. 26
Les Amis du Château de Pionsat	p. 27
L'Amicale Laïque	p. 27
Les Anciens Combattants	p. 27
ACEPA	p. 28
Antenne de la Ligue contre le Cancer	p. 28
L'Amicale des Cyclistes	p. 28
L'Association des Parents d'Élèves	p. 29
Pionsat en Fêtes	p. 29
De l'Art à Pionsat	p. 29
La Raquette Pionsatoise	p. 30
L'Association d'Éducation Populaire	p. 30
L'Union des Commerçants et Artisans de Pionsat – <i>Pionsat-Patrimoine – L'Union Musicale Pionsatoise</i>	p. 30

**INFOS COVID-19**

Informations pratiques relatives à la crise sanitaire	p. 31
---	-------

**ÉTAT CIVIL**

État civil 2020	p. 31
-----------------	-------

## UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE

Les membres de la commission municipale avaient prévu une deuxième tranche de travaux de voirie pour 2019 /2020. Comme prévu, une partie s'est réalisée sur 2019 et l'autre sur 2020. Au cours de l'année écoulée, les dernières actions ont concerné les voies communales suivantes : chemin des Châtaigniers à Chotard, de Mazeaux à Laval, le Cheix du Marthuret à Plamont, les Suchaux, voie Romaine, la queue de l'Étang de Durat, le Poirier, le Poirier au Marthuret, le Puy aux Cros, Saint-Exupéry et l'aménagement du foirail. Ces travaux, d'un montant de 176 844,00 € H.T, ont été confiés à l'entreprise COLAS de Saint-Eloy les Mines. ■



## LE LOTISSEMENT DE L'EUROPE EST PRÊT À LA VENTE



Le 7 décembre 2020, la municipalité de Pionsat a réceptionné les travaux d'aménagement du nouveau lotissement, rue Michel de l'Hospital en direction du centre de médecine physique et de réa-

daptation. La société ASSEMBLIA (anciennement la SEAU), concessionnaire en charge du projet d'aménagement et le groupement COLAS/BISIO/KIZILTAS titulaire du marché de conception et réalisation étaient présents, afin de lever les réserves formulées en juillet 2020. L'aménagement paysager a été réalisé en novembre. Avec ce lotissement, c'est un nouveau secteur d'habitat que la municipalité propose à celles et ceux qui souhaitent s'installer à Pionsat. Bien exposé, avec une vue dominant le centre bourg et les grands bois de Pionsat, il sera en lien étroit avec le tissu urbain existant : respect des volumes architecturaux, renforce-

ment de l'ambiance quartier, liaisons douces, traitement paysager, connexion avec la résidence Saint-Exupéry, etc... Une place publique arborée a été aménagée en plus des stationnements prévus. 13 lots entièrement viabilisés sont proposés à la vente. Un 1er permis de construire a déjà été délivré début décembre 2020. Un panneau de commercialisation placé sur le haut du terrain donne les informations et les contacts utiles pour se décider et réserver un terrain. ASSEMBLIA est chargé de la communication et de la commercialisation. La mairie et les élus se tiennent aussi à disposition pour fournir des renseignements.

Descriptif du lotissement : 13 terrains prêts à bâtir de 802 m<sup>2</sup> à 1077 m<sup>2</sup> à partir de 22 000 € ; tous les terrains sont viabilisés ; droits d'enregistrement réduits auprès du notaire ; libre choix du constructeur ; quartier résidentiel avec une rue centrale Louise WEISS ; à proximité du centre de rééducation ; environnement végétalisé ; espace de vie accueillant avec une « place de l'Europe » arborée ; vue superbe sur le bourg historique et la campagne. ■

Contact – renseignements (ASSEMBLIA) : 04.70.44.56.01  
et Mairie : 04.73.85.61.56

## AMÉNAGEMENT DU FOIRAIL

Dans le cadre des travaux de voirie effectués en 2020, la municipalité a souhaité faire réaliser des travaux d'aménagement au foirail. Une voie d'accès a été matérialisée depuis l'entrée du cimetière jusqu'au gymnase desservant ainsi le terrain multisports et les courts de tennis extérieurs. Le parking a été rénové et un espace clôturé sera dédié aux amateurs de pétanque. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS pour un montant de 27 954,05 € HT. Des travaux de rénovation du terrain multisports ont également été réalisés en fin d'année. ■



## TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT À LA RÉSIDENCE « LES ARVERNES »



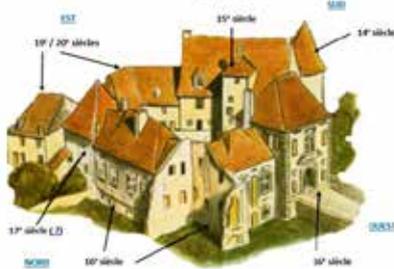
Au cours du deuxième semestre 2020, des travaux d'amélioration des abords et d'accessibilité des logements de la résidence « Les Arvernes » ont été réalisés par la Société Auvergne Habitat qui assure la gestion du parc locatif. ■

## LANCEMENT DE DEUX ÉTUDES POUR LA MISE EN VALEUR DU SITE DU CHÂTEAU

Parce que le château de Pionsat est un édifice exceptionnel à plus d'un titre et qu'il constitue un ensemble unique dans notre région, le Conseil municipal est déterminé à poursuivre les efforts de rénovation et de mise en valeur dans une perspective de développement culturel et touristique.

Après le programme de restauration des toitures et des façades qui vient de se terminer, la commune de Pionsat a commandé pour 2021 une étude de valorisation du château et une étude d'archéologie du bâti sur l'ensemble des bâtiments du site.

La commune de Pionsat souhaite en effet tirer le meilleur parti de son patrimoine bâti et environnemental pour développer le tourisme culturel et positionner la commune comme une ville de villégiature. Elle est propriétaire de la partie Renaissance du château de Pionsat depuis un siècle et n'a pas réussi à lui trouver une affectation durable. De plus, le simple attrait touristique du château ne suffira pas pour assurer durablement sa conservation à l'avenir.



D'autres activités complémentaires doivent trouver leur place. Elles devront permettre de générer des ressources qui financeront son



entretien et qui apporteront de nouvelles relations au patrimoine bâti. L'étude de valorisation permettra à la commune de faire un état des lieux du site, de son environnement et de ses potentialités. Elle apportera également un certain nombre de pistes permettant de dynamiser, valoriser et moderniser l'édifice. Les projets proposés devront intégrer les modalités de financement de l'ensemble des partenaires financiers et tout particulièrement des aides européennes, que ce soit pour le type de montage, la programmation ou encore les délais. La commune de Pionsat attend des propositions innovantes qui contribueront à renforcer le rayonnement de l'édifice et, plus largement, de son territoire. En effet, le château de Pionsat a vocation à devenir un des principaux marqueurs de l'identité des Combrailles, au même titre que le viaduc des Fades ou encore le méandre de Queuille, dessiné par la Sioule. ■

## CONSTRUCTION DE LA RUE SIMONE VEIL



La voie d'accès qui desservira la future résidence seniors « Le Statère d'Or » se nommera « rue Simone VEIL ». Cette tranche de travaux était initialement prévue dans le cadre de l'aménagement du quartier République (tranche n°3). Les terrassements et le passage des différentes canalisations ont été réalisés.

La fin des travaux de cette 3<sup>ème</sup> tranche a été décalée dans le temps, compte tenu de l'avancement du projet de construction de la résidence adaptée aux personnes âgées. Les travaux seront terminés en 2021 après réception du chantier de construction de la résidence.

Le montant prévisionnel de cette tranche dans sa totalité s'élève à 180 056,00 € HT. ■

## LA RUE PRINCIPALE DU QUARTIER DE L'EUROPE S'APPELLERA LOUISE WEISS

Dans le cadre de l'aménagement du quartier de l'Europe rue Michel de l'Hospital, le Conseil municipal a décidé, dans sa séance du 9 octobre 2020, de nommer la rue centrale du lotissement rue « Louise WEISS ». Ce nom a été choisi en lien avec le nom du quartier de l'Europe.

Louise WEISS était une journaliste, femme de lettres, féministe et femme politique française, notamment doyenne des députés au Parlement européen (1979-1983). Mère de l'Europe, Louise WEISS mena un long combat pour l'Europe, les droits des femmes et la paix. ■



## TRAVAUX HÔTEL DE VILLE

### Réaménagement des services administratifs et création d'un espace de vie rural, solidaire et intergénérationnel

La disparition progressive des services de proximité traditionnels oblige la collectivité à repenser l'offre de services qu'elle pourrait proposer à l'ensemble de la population en apportant une attention particulière aux séniors et aux personnes les plus vulnérables qui rencontrent notamment des problèmes de mobilité, en facilitant les contacts et en les accompagnant au quotidien dans leurs démarches.

L'idée de la commune de Pionsat est de faire évoluer la mairie vers une institution du XXI<sup>ème</sup> siècle, une mairie « servicielle » rayonnant sur un territoire plus vaste et offrant dans un même lieu, pour des raisons de mutualisation et de coût de fonctionnement, un contexte permettant l'accueil et facilitant l'accès à tous les services dont a besoin la population locale au quotidien et que l'on peut regrouper en trois catégories :

- Les services municipaux proprement dit état-civil, urbanisme, école, location de salle, etc. ;
- Les services publics (ex : permanence de la DGFIP-Trésor Public, CAF, Agence Départementale Info Logement, Assistante Sociale, etc.)
- Les services privés indispensables (ex : permanence de la MSA, permanence d'avocat, permanence de mutuelles et d'assureurs, société de téléphonie mobile, etc.)

La municipalité souhaite que la mairie « servicielle » développe ses services traditionnels et puisse accueillir des services extérieurs publics et privés distincts et commensaux. Lieu d'accueil passif, elle doit désormais devenir volontariste et actrice pour rechercher et inciter les services à revenir sur le territoire.

Elle doit aussi être évolutive. De nouveaux services à la population doivent être organisés et proposés pour tenir compte des évolutions démographiques et climatiques comme par exemple dans le cas des épisodes caniculaires récurrents, avec la prise en charge dans l'urgence des personnes les plus exposées aux changements climatiques. La population étant vieillissante, il faut également un « espace solidaire » où pourrait être proposées diverses activités.

Le projet se décompose donc en deux parties. La commune de



Projet d'aménagement de l'accueil

Pionsat envisage de rénover et de transformer l'ensemble du bâtiment qui accueille la mairie et l'ancienne salle des fêtes pour réorganiser au 1<sup>er</sup> étage les services municipaux et pour créer au rez-de-chaussée un espace de vie rural solidaire et intergénérationnel qui aura pour vocation d'accueillir les permanences et les activités des services publics et des services privés dont a besoin collectivement la population locale.

Le regroupement de l'ensemble des activités et services dans le même bâtiment a deux objectifs : une mutualisation des moyens pour maîtriser les coûts de fonctionnement et une meilleure organisation de l'espace de vie rural, solidaire et intergénérationnel. En effet, cet espace devra être continuellement géré, animé, surveillé et devra évoluer en cohérence avec les services municipaux et les besoins de la population. Le personnel municipal sera chargé de ces missions qui iront jusqu'au démarchage des services publics pour réimplanter les services sur le territoire. Dans un esprit de mutualisation avec les services de la Communauté de communes, il est étudié la possibilité que les permanences locales soient installées dans une partie des locaux.

### UNE MAIRIE MODERNISÉE AU 1<sup>ER</sup> ÉTAGE AVEC ASCENSEUR

Les locaux de la mairie seront desservis par un escalier intérieur et surtout un ascenseur qui permettra l'accès des différents niveaux du bâtiment et sera accessible de l'extérieur aux pieds des deux escaliers au niveau de la place de l'Eglise. L'organisation des locaux en sera inévitablement modifiée par rapport à la situation actuelle. Ils seront répartis en trois zones : une zone d'accueil et de bureaux pour l'administration, une zone « élus » avec les bureaux du maire et des adjoints.



Aménagement des services administratifs. L'entrée se fera par l'entrée actuelle du secrétariat



La salle du Conseil sera déplacée sur le côté du bâtiment en conservant une surface similaire.

### UN ESPACE DE SERVICES ET DE CONVIVIALITÉ AU REZ-DE-CHAUSSÉE

Le projet de la commune de Pionsat est de réaménager le rez-de-chaussée de l'actuel hôtel de ville afin d'y regrouper un ensemble de services qui seront proposés à la population avec la mise à disposition d'outils modernes de connexion, d'espaces confidentiels, de locaux adaptés à de nouvelles activités devenues de nos jours indispensables. Cet espace s'adressera à l'ensemble de la population du territoire au-delà de la commune de Pionsat.

Pionsat, ancien chef-lieu de canton, disposera de locaux adaptés et proposera des services complémentaires à ceux existants dans les communes voisines. Cet espace de vie rural et solidaire sera composé de 3 zones :

- **Un espace numérique** équipé de points multi services et relais services publics avec mise à disposition d'un ordinateur connecté en libre service pour permettre aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives accompagnés d'un agent territorial. Ex : inscription pour une recherche d'emploi, rédaction d'un CV, interrogation des services publics, démarche administrative personnelle...
- **Un espace solidaire seniors et intergénérationnel** composé d'une salle adaptée et climatisée, (ouvrant sur une vaste terrasse extérieure totalement sécurisée et aménagée) qui servira de salle de réunion pour tous et pourra accueillir les seniors et les personnes vulnérables notamment dans le cadre de la mise en place du Plan National Canicule (activé régulièrement).
- **Un espace tertiaire** comprenant des locaux mis ponctuellement à disposition des entreprises pour une permanence, la promotion ou la présentation d'un certain savoir faire le temps d'un événement (démonstration à l'occasion d'un marché d'une foire ou d'une manifestation). Un local accueillera des permanences «conseils» dans différents domaines (juridique, notarié, assurance, mutuelle, sécurité par la gendarmerie...). Un point relais touristique de l'Office du Tourisme des Combrailles pourrait y être installé notamment dans la perspective de la réouverture du château

aux visites : outre un accueil, un local proposera l'accès au site de l'Office du Tourisme des Combrailles avec la mise en place d'une tablette tactile permettant d'accéder en ligne à l'ensemble de la programmation touristique et culturelle de la région ainsi qu'à l'ensemble de la documentation touristique.

Ainsi, ce nouvel espace de vie rural, solidaire et intergénérationnel répondra le plus largement possible à un besoin réel de la population et proposera des services supplémentaires aux missions existantes du secrétariat administratif de la ville.

### UN RÉAMÉNAGEMENT DES ABORDS POUR METTRE EN VALEUR LE BÂTIMENT AU SERVICE DE LA CONVIVIALITÉ

Les abords du bâtiment bénéficieront aussi d'un traitement qualitatif. Devant le bâtiment, place de l'Eglise et sur une large bande, un engazonnement et des plantations diverses sont prévues. La cour arrière sera aménagée comme une place avec des plantations, un récupérateur des eaux de pluie enterré, un parking pour les véhicules des personnes à mobilité réduite qui auront ainsi un accès direct à l'espace de vie rural. Enfin, et cela concourra pour beaucoup à l'agrément du lieu, une terrasse extérieure prendra place à l'emplacement de la scène de l'ancienne salle des fêtes qui sera démolie. Cet espace extérieur sera accessible depuis la salle de l'espace de vie rural, par la cour arrière et à partir de la place de l'Eglise. Il permettra notamment l'organisation d'activités extérieures (vin d'honneur...).

### FINANCEMENT DU PROJET ET DÉROULEMENT DU CHANTIER

Ce projet global est estimé à 952 000€ HT (hors frais d'honoraires) pour lequel la commune a sollicité différents financements (Conseil départemental, Conseil régional, Etat, Europe) qui conditionneront le début des travaux qui doivent durer environ 12 mois.

Durant la rénovation, les services administratifs seront transférés dans les locaux de l'ancienne Communauté de communes de Pionsat, place au Fil et accueilleront le public dans les mêmes conditions qu'actuellement. ■

## TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE

En début d'année, la deuxième tranche de travaux a été effectuée au presbytère de la commune. Des travaux d'électricité, de chauffage et les sanitaires ont été réalisés. Les employés du service technique ont également rafraîchi le couloir : remise en peinture des murs et du plafond, décoration intérieure en pierres apparentes... ■



## FIN DES TRAVAUX DE LA RÉSIDENCE SENIOR « LE STATÈRE D'OR »

Le 16 juillet dernier s'est tenue une réunion de chantier sur le site de la résidence adaptée « le Statère d'Or ». Organisée par l'OPHIS du Puy-de-Dôme, l'architecte Studio Losa et la mairie de Pionsat, cette réunion a été l'occasion de faire un premier point avec les entreprises sur l'avancée du projet après l'épisode COVID-19 du printemps dernier. Cette résidence située en plein bourg comprendra 20 logements destinés aux seniors ainsi qu'une salle collective et un aménagement paysager des abords. Inévitablement le chantier accuse un retard mais chacun a pu constater que son déroulement a repris son rythme normal. L'architecte de Studio Losa a organisé la visite du chantier en expliquant les réservations et les installations techniques qui permettront le fonctionnement d'une domotique intégrée, facilitant la gestion des éclairages intérieurs, des volets roulants et/ou stores électriques, l'allumage de la lumière la nuit par détection de mouvement, la commande centralisée du chauffage électrique, la sécurité incendie... Le projet paysager a aussi fait l'objet d'une présentation. Les extérieurs seront aménagés pour faciliter les déplacements des personnes par des cheminements PMR donnant accès, aux abords de la salle commune, à un terrain de pétanque et à un jardin partagé, clôturé et commun aux résidents.

Le planning du chantier a été mis à jour et la réception des travaux est désormais prévue fin mars 2021 pour une entrée des locataires à compter de juin 2021. Des



appartements témoins sont achevés et devraient être présentés la seconde quinzaine de février si les conditions sanitaires le permettent. L'attribution des logements aura évidemment lieu dans les prochaines semaines. Il est encore possible de déposer un dossier pour espérer en bénéficier dans les premiers.

Pour plus d'informations, les personnes intéressées trouveront la présentation dans le dossier dédié à l'information sur la résidence sur le site internet de la commune de Pionsat ([www.pionsat.fr](http://www.pionsat.fr)).

La commune reste à la disposition de toutes les personnes qui souhaiteraient avoir davantage d'informations ou besoin d'aide pour remplir informatiquement leur demande. ■

## CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION « MAURICE GANTCHOULA »



La période actuelle que nous traversons vient bousculer nos habitudes, nos certitudes et vient aussi questionner et interroger nos pratiques.

Tout n'a pas été simple mais les équipes du Centre de Médecine Physique et

de Réadaptation (CMPR) et du Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ont assuré l'essentiel, à savoir apporter aide et soutien auprès des patients et des résidents en situation de fragilité. Le cœur de métier de tous les professionnels de ces deux établissements, a trait aux personnes qu'ils accompagnent, à l'écoute, à l'attention qu'ils leur portent et ce, quelle que soit leur fonction. En cela, 2020 aura été une réussite puisque tous les professionnels se sont pleinement investis et mobilisés pour honorer les missions qui leur ont été confiées.

Depuis cet été, malgré la menace d'une nouvelle vague de contamination de COVID-19, les professionnels ont travaillé, structuré, avancé et réfléchi pour entamer une nouvelle phase de projets, de formations et de partenariats.

Au CMPR, 2020 a vu le renforcement des liens avec le CHU de Clermont Ferrand, ce qui a permis de formaliser une mise à disposition d'un médecin

spécialiste pour l'établissement. Cette convention doit permettre de fluidifier le parcours des patients et de développer de nouveaux liens.

L'établissement a bénéficié, il y a quelques mois, de la livraison d'un nouveau modèle d'exosquelette du membre inférieur. Ce dernier bénéficie d'une assistance variable d'une jambe à l'autre, ce qui permet d'adapter, au cas par cas, les paramètres du robot en fonction des pathologies des patients. Avec ce nouveau modèle, l'établissement prend part à une étude clinique nationale multicentrique qui vise à obtenir le marquage CE de l'exosquelette quant à son utilisation auprès de patients hémiplegiques. C'est ainsi l'occasion pour le CMPR de développer ses liens avec la communauté médicale puisque cette étude est également menée en collaboration avec d'autres établissements de référence dans le monde de la rééducation situés en Bretagne et dans les Hauts de France. ■



## LANCEMENT DU CHANTIER DE RÉNOVATION DU FOYER D'ACCUEIL MÉDICALISÉ « LA MEÏZOU »



représentations du handicap étaient différentes. Bien que l'établissement ait été bien pensé il y a 20 ans, l'évolution du secteur médicosocial et de la prise en charge des résidents imposent une adaptation de la structure immobilière.

Aujourd'hui, il est essentiel d'aborder le handicap sous une dimension inclusive et participative des personnes. Les travaux à venir doivent permettre de repenser

Pour le Foyer d'Accueil Médicalisé, 2020 se caractérise principalement par la préparation d'un vaste projet de rénovation dont le financement vient d'être validé.

Après une vingtaine d'année d'existence, le bâtiment va ainsi bénéficier d'une rénovation intérieure dans sa totalité. Des espaces collectifs vont être redessinés pour proposer aux résidents du foyer de nouvelles activités. Toutes les chambres et les salles de bain vont bénéficier d'un traitement qui mettra l'accent sur le caractère plus hôtelier des espaces.

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est un lieu de vie pour les personnes qui y résident. Il y a 20 ans, les conceptions et les

l'accompagnement proposé en mettant l'accent sur la réponse aux besoins individuels. Qu'il soit en lien avec la santé, l'autonomie ou la participation sociale, le FAM doit tout mettre en œuvre pour offrir aux personnes qu'il accompagne toutes les conditions d'accès à une vie citoyenne pleine et entière.

En parallèle, l'établissement a obtenu l'accord de l'Agence Régionale de Santé pour renforcer son équipe paramédicale avec la création d'un poste de psychologue et de masseur kinésithérapeute. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a accepté le financement de deux agents de service hospitalier de façon pérenne. ■



## EHPAD « LA LOUISIANE » : LA VIE MALGRÉ LA COVID-19

L'année 2020 aura été marquée, comme dans tous les EHPAD de France, par un premier confinement jugé difficile et pénible à vivre par de nombreux résidents. Un isolement (avec visites dans un espace dédié) qui

l'ensemble du personnel a été très appréciée. Le second confinement a vu, malheureusement, quelques cas positifs en dépit des mesures strictes et des contraintes imposées pour limiter les risques de contamination.

L'établissement a cependant poursuivi, en 2020, sa politique d'investissement visant, notamment, à moderniser et à adapter le mobilier afin d'accroître le confort des résidents (ex : pose de stores sur toutes les baies vitrées de la salle à manger).

### Témoignages sur la vie à l'EHPAD en période de COVID-19 :

L'année a été vécue par tous, résidents, familles et membres du personnel, comme une période difficile. Elle exige encore aujourd'hui, de la part de tous, des efforts considérables.

Au travers des témoignages de nos aînés ci-dessous, on constate tout de même que, malgré la situation, les capacités d'adaptation sont réelles. ■

aura cependant porté ses fruits en épargnant, en début d'année, l'établissement pionsatois de toute atteinte au COVID 19.

On soulignera que des entreprises locales, nationales et de nombreux bénévoles se sont mobilisés pour apporter un soutien précieux aux résidents et aux membres du personnel (cf : encadré) au cours de ce premier confinement.

Au cours de cette année difficile, chaque assouplissement des mesures a été vécu comme une bouffée d'oxygène salvatrice. La tenue en juin d'un barbecue réunissant les résidents et

**Mme Thérèse L. :** « Je ne pense pas que l'on ait eu des gens très malades ici. Les grandes villes semblent plus touchées. On a peur bien sûr mais on se sent protégé pour le moment. Les repas en chambre n'ont pas duré trop longtemps. Je suis contente de pouvoir revoir mes enfants en salle polyvalente, même si le lien n'a jamais été rompu malgré l'isolement. »

**M. Patrick G :** « Les repas en chambre ne m'ont pas dérangé. J'ai été en contact avec ma famille par téléphone très régulièrement. »

**Mme Lucette D. :** « C'est dur ce qui se passe. On n'avait plus de distractions et

j'étais coupée de mes habitudes d'avant (animation et pasa), c'est ce qui a été le plus difficile pour moi. On ne pouvait même pas mettre le nez dehors. Je ne dirais pas que je m'y suis faite mais je ressens moins de tristesse que la première fois au mois de mars. Je suis déjà bien heureuse de pouvoir revoir mes enfants grâce aux visites dans le sas. Sachez que je serai la première volontaire pour le retour de l'animation. Vous pouvez compter sur moi. »

**Mme Marie-Paule T. :** « Je ressens une ambiance anxieuse. Malgré tout, j'ai l'habitude d'être seule depuis des années. Je sais comment m'occuper et organiser

ma journée. J'ai tout de même hâte de pouvoir revoir mon cousin. En tout cas, je suis rassurée quant aux mesures prises au sein de l'établissement. »

**Mme Madeleine D. :** « On ne peut pas dire que l'on est mal ici. Tout ce qui est fait est nécessaire. La situation est nouvelle et on se sent en confiance. Les habitudes sont changées mais sinon ça va. Ce qui me gêne le plus c'est quand on ne peut plus recevoir les siens dans sa chambre. Mais en y réfléchissant je suis rassurée d'être là finalement. »

### REMERCIEMENTS À CELLES ET CEUX QUI ONT SOUTENU LES RÉSIDENTS PAR LEURS DONNATIONS :

Mesdames LAURENT, LAMBERT et PAILLONCI, habitantes de St Maigner pour leurs succulentes pâtisseries • le salon de coiffure « Le Savoir F'hair » pour leurs délicieuses brioches • Monsieur BARRAUD, traiteur de St Magnier, pour le prêt de matériel de distribution pour les repas • le Crédit Agricole pour un don permettant l'achat d'un chariot maintenant les repas au chaud • la Banque Populaire pour ses viennoiseries • la société « Boulanger » pour le don de 10 tablettes numériques • la Fondation des Hôpitaux de France pour le don de 2 ordinateurs • le groupe Total pour le don de 80 bons d'essence.

## VISITE DE MME SANDRINE CHAIX, CONSEILLÈRE RÉGIONALE, AU CENTRE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION

J eudi 8 octobre 2020, les établissements APAJH de Pionsat ont eu le plaisir d'accueillir Mme Sandrine CHAIX, Conseillère régionale en charge du handicap.

A l'initiative du maire de Pionsat, cette visite s'inscrivait dans le cadre du développement des activités du CMPR et du FAM, la présentation des projets en cours et ceux à venir et la promotion de l'expertise développée à Pionsat. Faire connaître à la région le potentiel des établissements pionsatois et rechercher des projets que la région pourrait soutenir, tels étaient les objectifs de la réunion. Mme Chaix est repartie très impressionnée. A suivre. ■



## LE CENTRE ÉDUCATIF FERMÉ (CEF)

La vie au CEF vu par Xavier (le prénom est un prénom d'emprunt), mineur placé au CEF depuis juin 2020 et qui poursuit sa route depuis le 22 décembre 2020.

**Qu'est-ce qu'un CEF ?** « C'est un centre éducatif fermé qui accueille des jeunes de 13 à 16 ans révolus. Les jeunes sont placés ici pour 6 mois par un juge des enfants ».

**Comment le CEF de Pionsat est-il organisé ?** « Le directeur, nouvellement nommé, s'appelle Monsieur Blache et 2 chefs de service travaillent à ses côtés (Madame Pereira et Monsieur Boudet). Avant lui, c'est Monsieur Decarsin qui occupait le poste. Le CEF l'Arverne existe depuis 10 ans.

Il est composé de 4 services : un pôle éducatif avec 10 éducateurs et 4 surveillants de nuit ; un pôle pédagogique constitué d'une enseignante mise à disposition par l'Education Nationale et de deux éducateurs (accompagnement scolaire

et ateliers d'expression) ; un pôle santé doté d'une infirmière et d'un psychologue (soins quotidiens, rendez-vous médicaux, entretiens et interventions de sensibilisation) et un pôle



services généraux avec un cuisinier, deux maîtresses de maison et un agent d'entretien (préparation des repas, ménage et entretien du linge, aménagement entretien des locaux et espaces verts) ».

**Quelles ont été tes activités en 2020 ?** « La scolarité est obligatoire, au moins 3 heures par jour ; les ateliers d'expression : séances hebdomadaires autour de la peinture, du dessin, du théâtre, de ciné-débats et de l'actualité ; la voile : 2 séances hebdomadaires sur toute l'année avec Adrien (pilotage de bateau à moteur, paddle, planche à voile, catamaran, kayak, canoë, bouée tractée) en partenariat avec le cercle de voile de l'étang de Sault à Montluçon ; le cirque : séances hebdomadaires avec Lucie de Cirq'enbulle qui nous fait faire des saltos sur le trampoline, des acrobaties sur des trapèzes et du tissu, de l'équilibre sur un fil, des échasses ou encore des rollas, du jonglage avec des balles, des massues et autres objets) ; le PSC1 : tous les jeunes du CEF passent leur diplôme de 1<sup>er</sup> secours avec les pompiers du Puy-de-Dôme ; un atelier radio avec la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) de Montluçon, où on nous a montré comment fonctionnait un studio radio et comment on faisait des interviews ; des ateliers de citoyenneté avec le centre de loisirs de la police de quartier de Montluçon, qui nous accueille pour faire de la moto, mais aussi pour nous apprendre à bien conduire ». ■

## LA GESTION DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19 PAR LA MUNICIPALITÉ EN 2020

L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie COVID-19 qui n'est pas encore enrayerée et qui risque d'impacter également une partie de l'année 2021.

L'équipe municipale et l'ensemble des services municipaux se sont très vite mobilisés pour réorganiser et adapter les services en fonction des consignes gouvernementales quotidiennes.

**LE BUREAU DE VOTE :** Les premières mesures imposées dans le cadre de cette crise ont tout d'abord concerné l'organisation du scrutin des élections municipales, juste avant le 1<sup>er</sup> confinement. Pour permettre au scrutin de se dérouler dans des conditions de sécurité optimales, il a été décidé d'installer le bureau de vote dans l'ancienne salle des fêtes. Ainsi, les mesures sanitaires définies par les autorités ont pu être scrupuleusement appliquées.

**LE CENTRE COVID-19 :** Dès le 16 mars 2020, les professionnels de santé ont sollicité la commune de Pionsat pour mettre en place un centre COVID-19 pour accueillir les patients présentant des symptômes de la maladie en évitant tout contact au sein de la maison pluridisciplinaire de santé de Marcillat/Pionsat. La commune a, pour cela, mis à disposition gratuitement la salle @robase. Proche de la maison de santé, celle-ci semblait parfaitement adaptée pour ce service, d'autant que toutes les manifestations prévues étaient, de fait, annulées. Les services techniques ont alors non seulement participé à l'organisation et à la mise en place de ce centre COVID mais ont aussi assuré l'entretien quotidien du site (nettoyage, désinfection) munis d'équipements spéciaux pour leur sécurité.

**ACCUEIL MINIMUM DES ENFANTS À L'ÉCOLE :** A la demande de l'inspecteur de l'académie et en accord avec les enseignants, un accueil des enfants des personnels mobilisés (personnels soignants, pompiers, ...) a été mis en place à l'école y compris durant les vacances scolaires et les jours fériés. Ce service a été assuré par le personnel communal et les enseignants.

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE :** La municipalité a également tenu à accompagner les commerçants locaux durant cette crise sanitaire et économique, tout d'abord en sollicitant une dérogation auprès de Mme la préfète pour la réouverture des marchés hebdomadaires sur la place de l'Eglise. Pour cela des règles sanitaires imposées par le gouvernement ont été mises en place et sont actuellement toujours en vigueur. Pendant les périodes de confinement, certains commerces de la commune et prestataires de services ont eu le droit de poursuivre leurs activités en respectant, bien entendu, certaines règles et notamment les gestes barrières. Afin de soutenir ces acteurs économiques locaux, un annuaire des commerçants et des prestataires de services a été mis en ligne dès le 1<sup>er</sup> confinement, mis à jour lors du 2<sup>ème</sup> confinement et édité à 700 exemplaires dès le mois de décembre sous forme d'un dépliant dans lequel on trouve les informations et coordonnées de l'ensemble des commerçants, artisans, services et professions libérales.

**LES MASQUES :** La commune de Pionsat, par l'intermédiaire de la Communauté de communes, a fait l'acquisition de masques pour la population. Une première distribution a eu lieu au moment du déconfinement du 12 mai 2020, une deuxième dotation a été proposée aux habitants lors du 2<sup>ème</sup> confinement et une distribution complémentaire a été réalisée avec les colis de Noël remis par l'ACEPA et financés par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). En complément de l'achat des masques, effectué par la commune de Pionsat, plusieurs dotations nous ont été attribuées par le Conseil régional d'Auvergne Rhône Alpes et le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. Il reste encore quelques masques au secrétariat de mairie qui peuvent, à leur demande, être mis à la disposition des habitants.

**LES RENTRÉES DES CLASSES :** Conformément aux directives gouvernementales, la commune de Pionsat a mis en place un certain nombre de mesures pour permettre la réouverture des écoles maternelle et primaire dès le 11 mai 2020, dans le plus grand respect des règles imposées dans le protocole sanitaire transmis par les services de l'Etat (aménagement des classes pour recevoir des groupes de 15 élèves maximum, surface de 4m<sup>2</sup> pour chaque enfant avec une distance minimum d'un mètre de part et d'autre de leur place en classe, organisation de groupes pour éviter le brassage, accueil structuré des enfants, entrées spécifiques et espaces personnalisés pour les récréations, organisation de la restauration scolaire dans l'enceinte de l'école...). Cette réorganisation des services scolaires a demandé un travail rigoureux important de la part de l'ensemble des services et des enseignants. Le personnel communal et les enseignants ont tous été mobilisés pour que la rentrée scolaire de septembre se déroule dans les meilleures conditions de sécurité pour les enfants et les adultes. Cette organisation a permis d'aborder le retour des congés d'été avec l'effectif complet, en respectant sensiblement les mêmes règles de sécurité. Le nouveau confinement de novembre a contraint la municipalité à réorganiser la restauration scolaire, le réfectoire du collège ne pouvant plus accueillir les enfants de l'école de Pionsat en respectant les nouvelles règles de distanciation. La cantine scolaire, après accord du Conseil départemental, a été organisée à la salle l'@robase. Les repas sont toujours préparés



au collège mais transportés par les services municipaux à la salle, où le personnel habituel, aidé par les élu(e)s, assure le service. Cette nouvelle organisation a nécessité l'embauche de personnel supplémentaire et l'utilisation d'un bus pour le transport des enfants de l'école à l'@robase en toute sécurité. Par anticipation, en vue d'un futur allègement des contraintes gouvernementales et dans l'hypothèse d'une réouverture de la salle @robase accompagnée d'une reprise progressive des activités associatives, la municipalité a signé une convention de mise à disposition de la salle paroissiale avec l'Association d'Education Populaire pour y organiser éventuellement la restauration scolaire en 2021.

**AIDE AUX AÎNÉS :** Afin que les aînés de la commune ne soient pas totalement isolés durant ces périodes de confinement, la municipalité de Pionsat a assuré une permanence au secrétariat de mairie afin d'accueillir ou de répondre aux demandes des administrés les jours habituels d'ouverture. En partenariat avec le magasin Intermarché, un service de portage de denrées de première nécessité a été organisé une ou deux fois par semaine et assuré par les services techniques pour les personnes les plus vulnérables. Les visites des élus et des agents communaux, lors de la distribution de lettres d'informations ou de masques, ont permis de garder un lien minimum avec nos aînés.

**L'ANIMATION DURANT LE CONFINEMENT :** Le 1<sup>er</sup> confinement a été relativement long pour beaucoup d'entre nous, c'est pourquoi la commune a souhaité organiser quelques animations (quizz, concours) afin de garder un lien et un contact. Comme nous nous y étions engagés, nous nous rassemblerons, aux jours meilleurs, pour récompenser les participants à ces animations.

**LA COMMUNICATION :** La commune de Pionsat a souhaité communiquer régulièrement pour apporter toutes informations qu'elle a jugé utile de partager. Les moyens modernes (site internet, réseaux sociaux) ont permis d'informer en temps réel et d'apporter les préconisations essentielles. Pour ceux qui n'ont pas accès à ces nouvelles technologies de communication, un affichage quotidien était effectué sur les panneaux officiels de la mairie et une lettre d'information a été distribuée à l'ensemble de la population.

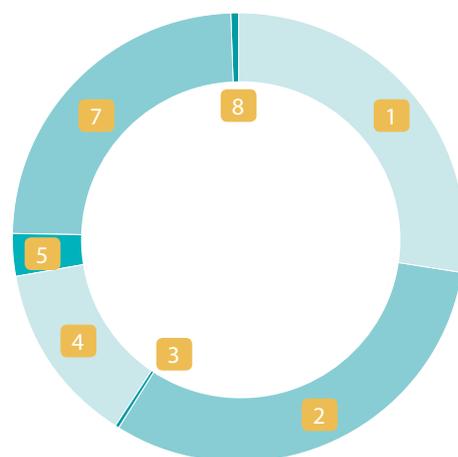
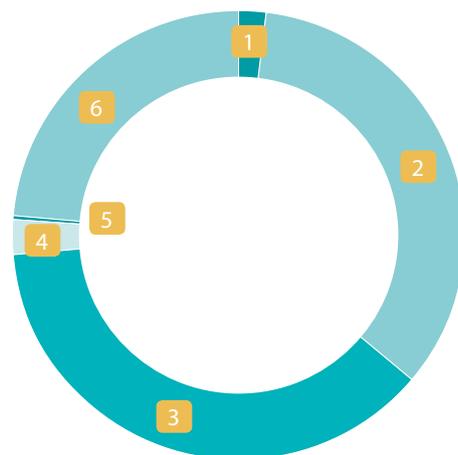
**Remerciements :** La gestion de cette crise a demandé une forte mobilisation et une grande réactivité des élus et de l'ensemble du personnel communal. Un grand merci aux agents communaux pour leur engagement tout au long de cette crise et pour leur capacité d'adaptation aux différents changements (missions et horaires). Nos remerciements vont également à l'ensemble des bénévoles qui se sont déclarés en mairie spontanément pour nous apporter leur aide dans l'organisation des différentes actions mises en place. Nous n'avons pas eu à les mobiliser pour l'instant.

**Attention :** La crise sanitaire n'est pas terminée, il faut rester prudent et appliquer scrupuleusement les consignes sanitaires et les gestes barrières pour retrouver au plus vite notre vie d'avant. Gardons les réflexes : Protégez-vous, prenez soin de vous !

## BUDGET 2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
1	Produits des services, du domaine	27 700,00 €
2	Impôts et Taxes	450 994,00 €
3	Dotations et participations	499 056,00 €
4	Autres produits de gestion courante	30 400,95 €
5	Produits exceptionnels	5 050,00 €
6	Excédent 2019 reporté	310 975,05 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 324 176,00 €</b>

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		MONTANT
1	Charges à caractère général	366 500,00 €
2	Charges de personnel	415 450,00 €
3	Atténuation des produits	1 700,00 €
4	Autres charges de gestion courante	173 916,00 €
5	Charges financières	41 000,00 €
6	Charges exceptionnelles	300,00 €
7	Virement à la section d'investissement	321 000,00 €
8	Amortissements	4 310,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 324 176,00 €</b>



Les portions inférieures à 1% n'apparaissent pas sur les diagrammes

## BUDGETS ANNEXES

## ■ BUDGET ASSAINISSEMENT

Exploitation équilibré à **12 305,00 €**  
 Investissement équilibré à **183 000,59 €**

## ■ BUDGET EAU

Exploitation équilibré à **97 795,44 €**  
 Investissement équilibré à **65 220,65 €**

## ■ BUDGET CAFÉ DE LA HALLE

Exploitation équilibré à **3 629,48 €**  
 Investissement équilibré à **3 509,67 €**

## ■ BUDGET CCAS

Fonctionnement équilibré à **6 430,00 €**

## PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Salle des fêtes	6 000,00 €
Travaux alimentation basse tension - Résidence Le Statère	5 000,00 €
Mobilier urbain - Signalétique	50 000,00 €
Études château (valorisation et archéologie)	60 000,00 €
Travaux château	15 000,00 €
Reprise concession cimetière	7 000,00 €
Travaux voirie	210 673,72 €
Numérotation des villages	18 000,00 €
Travaux lotissement + SIEG + Participation SEAU	113 950,00 €
Acquisition matériel divers - Mobilier	12 000,00 €
Travaux hôtel de Ville - Ingénierie - Maîtrise d'œuvre	20 000,00 €
Travaux d'éclairage public - Quartier République	47 400,00 €



## UNE NOUVELLE CHAMBRE FUNÉRAIRE DANS LA ZAE DE PIONSAT

La construction de la nouvelle chambre funéraire par la SARL Koehler dans la Zone Activités Economiques de Pionsat s'est achevée le 1<sup>er</sup> juillet 2020. Elle est composée de trois salons et d'une salle de cérémonie. La chambre funéraire est ouverte tous les jours de 9h à 19h et offre un espace privé et apaisant pour rendre hommage à un être cher disparu. ■

## UN NOUVEAU RESTAURANT « LE LAVARAT »

Situé dans le centre bourg de Pionsat, le restaurant « Le Lavarat » a ouvert ses portes le mardi 9 juin. Passionné de cuisine, Baptiste Barthomeuf met son talent au service d'une restauration traditionnelle. Qualité et convivialité sont les maîtres mots de cet établissement. La cuisine de cet auvergnat privilégie les recettes gourmandes à base de produits régionaux. Le restaurant est composé d'une salle pouvant accueillir 25 personnes et d'une terrasse de 25 personnes également utilisée pendant la période estivale. Il est possible de suivre les événements du restaurant sur la page Facebook : « Restaurant Le Lavarat » ou de le contacter pour tous renseignements au 04 73 52 25 14. ■



## DES VOLAILLES PRÊTES À CUIRE À DURAT

Benjamin Tixier a rejoint sa compagne Mathilde Brunet sur la ferme de Durat. En plus des fromages de chèvres, ils proposent des œufs fermiers et des volailles prêtes à cuire, disponibles au magasin, à la ferme. Nourries avec les céréales de la ferme : blé, avoine et maïs, les volailles grandissent toutes en plein air. Il est possible de suivre l'activité sur la page Facebook : Les volailles de Durat ou de les contacter au 06 36 14 53 81 pour tous renseignements. ■

## UNE FRITERIE À BELLIRAT.

Un couple de Flamands Belges, Wendy et Dany Palmans ont ouvert à « Bellirat » lieu-dit de la commune de Pionsat, une friterie où ils proposent des frites et de nombreuses spécialités flamandes. Les frites sont cuisinées telles qu'on les déguste outre-Quiévrain. Elles sont faites « maison » et cuites dans la graisse de bœuf. Depuis le 28 août, ils ont installé leur friterie ambulante sur la place de Pionsat les vendredis de 12h à 20h30. Les samedis et dimanches, de 17h à 20h30, ils assurent le service à leur domicile. Contact : friterie.frituur@gmail.com ou 07.80.62.90.72 ou page Facebook : « friterie frituur » ■



## CRÉATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE : PAYSAGES COMBRAILLES.

Thomas Foucard a créé « Paysages Combrailles », une entreprise dédiée aux espaces verts et à la gestion des milieux naturels. Implantée sur la ZAE des Fayes à Pionsat, Thomas propose une large gamme d'activités : création et entretien d'espaces verts pour particuliers et entreprises. Contrat d'entretien à l'année ou interventions ponctuelles, débroussaillage, tonte, taille de haies, broyage de branches, plantations, engazonnement, ... Contact : paysagescombrailles@orange.fr ou au tél. 06 31 66 32 98. ■

## LES ACTIVITÉS ET SORTIES ORGANISÉES PAR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Cent élèves ont fait leur rentrée en septembre 2020 à l'école primaire de Pionsat, répartis dans quatre classes. La classe de Mme Isabelle Lamotte est composée de 8 élèves en PS, 12 élèves en MS et 7 élèves en GS (les plus jeunes) ; celle de Mme Catherine James comprend 5 élèves en GS, 6 élèves en CP et 14 élèves en CE1 ; celle de Mme Sabine Michelat est constituée de 16 élèves en CE2 et de 8 en CM1 et celle de M. Cyril Delchet de 10 élèves en CM1 et de 14 en CM2.

Mme Fanette Picchio vient renforcer l'équipe pédagogique en assurant la décharge de Mme James le jeudi et le remplacement M. Delchet le vendredi. En plus, actuellement, deux fois par semaine une enseignante spécialisée, Mme Patricia Rossignol, vient accompagner certains élèves en difficulté. Mme Camille Allochon, Atsem, et Mme Valérie Lecras, adjoint technique, viennent apporter leur soutien à l'équipe enseignante.

Comme chaque année, de nombreuses activités étaient prévues pour les élèves de l'école primaire mais la crise sanitaire n'a pas permis leur réalisation.

Dans le cadre du dispositif Comb'images qui est un projet culturel sur le territoire des Combrailles porté par le SMAD des Combrailles, les élèves de CM1-CM2 ont réalisé au cours de l'année scolaire 2019/2020, un film d'animation sur le thème de l'Education au Développement Durable (EDD), réalisé avec l'aide de la Compagnie Machin Machin qui est financée par le SMAD des Combrailles qui souhaite améliorer l'accès à la culture et aux pratiques artistiques des jeunes.

Les productions devaient être présentées lors de la journée de restitution initialement prévue en juin 2020, reportée à l'automne 2020 en raison de la crise sanitaire et finalement annulée en raison du 2<sup>ème</sup> confinement.

Toutes les sorties de classes prévues en juin qui avaient déjà été réservées en amont ont aussi été supprimées forcément. Les élèves de Mme James n'ont pas eu piscine sur l'année scolaire 2019/2020 et ce 1<sup>er</sup> trimestre 2020, ce sont les élèves de Mme Michelat qui ont eu leur formation en natation interrompue.

Pour le moment, l'école ne prévoit aucune sortie de fin d'année et attend l'évolution de la crise. Le souhait d'emmener une partie des élèves au bord de la mer en voyage avec nuitée est repoussé dans un futur plus ou moins lointain.

Le jeudi 15 octobre 2020, les élèves du CP au CM2 ont pu assister à un joli spectacle intitulé « Le journal secret du petit Poucet », à la Médiathèque de St-Eloy-les-Mines, juste avant les vacances d'automne, en respectant bien le protocole sanitaire mis en place par l'établissement.

Avec le confinement, comme les élèves ne pouvaient plus se rendre à la médiathèque de St Eloy (partie bibliothèque), deux animateurs de la médiathèque sont venus ou vont venir apporter des livres et assurer une double animation : l'une autour des livres animés ou des abécédaires et l'autre dans le domaine numérique avec la découverte d'un projecteur tactile, le 15 décembre pour les GS - CP - CE1, le 5 février pour les CE2 - CM1 et le 6 avril pour les PS - MS - GS (pas de séance prévue pour les CM1- CM2).



Les élèves des trois sections de Mme James sont inscrits dans un projet en lien avec l'Office Central de la Coopération à l'Ecole (OCCE) : écrits nomades. Le principe est le suivant : chaque classe écrit un texte (court) et réalise une illustration qu'elle envoie à la classe suivante. Cette dernière écrit la suite et réalise également une illustration et l'envoie à la classe suivante etc. Enfin, pour les fêtes de Noël, les enfants de l'école primaire ont partagé le goûter offert par la municipalité de Pionsat.

### L'école primaire s'adapte au 1<sup>er</sup> confinement et reste ouverte.

Pendant le 1<sup>er</sup> confinement, l'école de Pionsat est restée ouverte pour les enfants de parents soignants, pompiers ou gendarmes. Mme James et Mme Lamotte, volontaires, se sont relayées depuis la mi-mars pour assurer les cours à ces enfants. Etaient présentes aussi Mme Camille Allochon et Mme Valérie Lecras qui s'occupaient de la désinfection des locaux et de la distribution des repas aux enfants, fournis par les parents. Pour les autres élèves, un dispositif de continuité pédagogique a été assuré par l'ensemble des enseignants pendant cette période.

Quand l'école a pu réouvrir à tous, les enseignants ont décidé d'en recevoir le maximum autorisé, soit 15 par classe (10 dans la classe maternelle), même s'ils étaient autorisés à en prendre moins, car beaucoup de parents attendaient avec impatience de pouvoir reprendre leur travail. La municipalité a prévu quatre accès différents pour entrer dans l'école : un pour chaque classe. Les récréations des quatre classes étaient aussi décalées. Au début du déconfinement, les élèves devaient apporter un repas froid, la cantine ne pouvant pas accueillir la totalité des enfants.

A la rentrée de septembre, les consignes nationales n'étant pas très claires, les enseignants ont continué à garder les entrées séparées. Les repas étaient pris en commun et les récréations se déroulaient comme avant la crise sanitaire.

### Au second confinement, une organisation de l'école primaire est en place.

Depuis le 2 novembre, un protocole sanitaire renforcé permet d'accueillir tous les élèves sur l'ensemble du temps scolaire. Les grands principes : respect des gestes barrières - port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP sauf en sport - hygiène des mains - nettoyage et aération des locaux et limitation du brassage. Les récréations sont organisées par groupe classe et les élèves ne sont plus reçus à la cantine du collège. Ils déjeunent à la salle l'@robase. ■

## LE COLLÈGE NESTOR PERRET

À la rentrée 2020, l'effectif du collège Nestor Perret s'élevait à 70 élèves auquel sont venues s'ajouter 3 nouvelles inscriptions portant ainsi l'effectif actuel à 73 élèves répartis en 4 classes : 16 élèves en 6<sup>ème</sup>, 20 élèves en 5<sup>ème</sup>, 19 élèves en 4<sup>ème</sup> et 18 élèves en 3<sup>ème</sup>.

On constate une certaine stabilité dans les effectifs depuis 2014 avec même un effectif réel supérieur aux prévisions annuelles, qui s'explique par un flux positif d'élèves en cours d'année. Ce phénomène nouveau, lié à l'arrivée de nouveaux foyers sur le secteur, est rassurant pour l'avenir de l'établissement même si la situation reste fragile.

Encourageants également : les résultats du Brevet des Collèges 2020 (92% de réussite) qui se trouvent légèrement supérieurs au résultat national (90,5%) et à celui de l'académie (90,1%).

En raison de la crise sanitaire, l'année scolaire a été rythmée par les contraintes imposées par les différents protocoles sanitaires et toutes les activités, sorties et voyages n'ont pu être organisés.

Durant cette période, la commune a continué à mettre à disposition des élèves de l'établissement les infrastructures sportives communales en respectant des règles rigoureuses d'utilisation. Par mesure de sécurité, l'accès aux vestiaires de la salle de sport a été condamné et de nouvelles règles d'organisation ont été mises en



place par l'établissement et les encadrants. Compte tenu de cette période exceptionnelle, la commune de Pionsat a souhaité annuler la participation du collège de 1 404,00 € relative à l'utilisation du gymnase au titre du dernier trimestre de l'année scolaire 2019-2020.

L'Association des Parents d'Élèves a également offert une dotation d'une boîte de 50 masques pour chaque élève plus un contingent supplémentaire.

Pour 2021, un voyage sur l'Île d'Oléron et au Futuroscope est prévu en mai pour les élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. Ce voyage sera basé sur le thème de l'écologie avec au programme : pêche à pied, récolte de déchets sur la plage, char à voile... et visite du Futuroscope le dernier jour.

Souhaitons que l'épisode épidémique actuel s'éloigne de nous et que de nouvelles contraintes sanitaires ne viennent pas encore remettre en cause ces projets. ■

## POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES : LA MISSION LOCALE

La Mission Locale assure un service auprès des jeunes de 16 à 25 ans. Chacun d'eux bénéficie d'un suivi personnalisé dans ses démarches d'emploi, de formation ainsi que l'accès au logement, à la mobilité ou à la santé. L'objectif est de les accompagner dans la construction de leur projet par le biais de la formation ou par l'accès direct à l'emploi.

La Mission Locale doit repérer tout ce qui pourrait interférer ou gêner le projet d'insertion professionnelle, pour aider à lever les freins.

Elle a vocation à expérimenter et à innover dans le champ de la jeunesse pour construire des réponses adaptées. Aussi, ce sont des créations, des développements et des animations de réseaux de partenaires, en particulier de proximité.

La Mission Locale Riom Limagne Combrailles accompagne tous les ans environ 1000 jeunes dont la moitié est nouvellement accueillie. Les 3/4 des accompagnements actifs ont des sorties positives dans l'emploi ou dans la formation. Les 2/3 disent avoir avancé dans leur projet grâce à la « MiLo » et avouent avoir pris confiance en eux au contact des professionnels.

Les stages en entreprises sont

des étapes dans la construction du projet. Ils permettent de découvrir des métiers, des entreprises, de confirmer le projet et d'initier des démarches de recrutement. En particulier dans le cadre des contrats en alternance, il s'agit de transmettre aux intéressés le savoir-faire et l'investissement pour l'avenir, d'où le recrutement possible d'un jeune en contrat pro ou en apprentissage.

Un accueil de proximité avec trois antennes et 12 permanences sur le territoire :

- Antenne de Riom au 04.73.38.50.13 ;
- Antenne des Ancizes-Comps au 04.73.86.82.14 ;
- Antenne de Saint-Gervais au 04.73.85.85.75.

Un site pour en savoir plus : <https://www.milo-rlc.eu> ■

## LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE (DUP) DU FORAGE DE LAMOURETTE SUR LA CELLETTE

Comme nous l'indiquions dans le bulletin municipal de l'année dernière, Mme la préfète du Puy-de-Dôme a pris un arrêté autorisant à titre exceptionnel et temporaire l'utilisation du forage de « Lamourette » en vue de la consommation humaine pour une durée de 6 mois. Cette autorisation a été renouvelée pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 23 septembre 2020. Nous avons pu constater, dès cette année, que cet apport supplémentaire d'eau destinée à la consommation humaine est une nécessité absolue, compte tenu notamment des périodes de sécheresses successives que nous connaissons désormais. En 2020, 5 000 m<sup>3</sup> ont été pompés au forage.

Conformément à l'arrêté préfectoral, la commune, après avoir engagé en 2019 les travaux de remise en service du forage et de raccordement à la conduite principale, a lancé la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) relative à ce forage qui bénéficiera du financement du Conseil départemental et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne. Le cabinet d'études EGIS France a été retenu en décembre 2020 pour suivre cette procédure de DUP.

Stupéfaction ! Se référant strictement à la réglementation des autorisations d'exploitation temporaire, les services de l'ARS nous ont informés à l'automne, qu'à compter du 23 septembre 2020, l'eau du forage ne pourra plus être utilisée pour la consommation humaine jusqu'à la prise de l'arrêté préfectoral de DUP et de la mise en place des périmètres de protection. Donc pas de prolongation possible de l'autorisation temporaire en attendant la fin de la procédure



de DUP soit entre 2 et 3 ans alors même que les analyses d'eau effectuées depuis septembre 2019 ont toujours respecté les limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, que notre secteur relève du bassin Cher Amont, placé régulièrement en situation de crise et que cette nouvelle ressource se situe en contre bas des Grands Bois de Pionsat apportant des quantités significatives d'eau dans le secteur qui pourraient jouer un rôle important dans l'alimentation des communes avoisinantes souffrant aussi d'un déficit hydrique en période estivale.

Compte tenu de la procédure de DUP en cours et des investissements importants déjà réalisés et prévus (études, travaux, périmètre de protection immédiat de 20 m par 20 m protégeant ainsi les abords du forage), le maire de Pionsat a initié en janvier 2021 une nouvelle demande d'autorisation temporaire de ce forage auprès de Monsieur le préfet du Puy-de-Dôme afin de se prémunir, autant que possible, d'une éventuelle nouvelle sécheresse en 2021. ■

## NOUVEAU PLANNING DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Depuis le 05 janvier 2021, le ramassage des ordures ménagères du « bourg » a lieu uniquement les mardis matin et celui des « villages » les jeudis après-midi. La collecte de l'EHPAD, des écoles et du centre de rééducation est assurée tous les mardis et jeudis de chaque semaine.

La collecte du tri sélectif (sacs jaunes) reste inchangée et a lieu les mercredis tous les quinze jours. L'objectif de ce tri est de recycler les déchets en utilisant les sacs ou bacs jaunes et les points d'apport volontaire. Les matériaux triés dans les centres de tri sont ensuite recyclés.

Recycler, c'est transformer les déchets en de nouveaux

produits. Par exemple, avec 27 bouteilles en plastique, on fait un pull polaire, avec 4 briques de lait recyclées, on fait un rouleau de papier toilette et avec 2 kg de canettes en aluminium recyclées, on fait une trottinette.

On recycle les déchets pour économiser des matières premières tels que le bois, le pétrole, le sable, le fer, ... et ainsi protéger la nature.

RAPPEL : les sacs jaunes sont uniquement réservés aux habitants du bourg de Pionsat. Et les containers placés au bord de la route D227 rue Pierre et Marie Curie (vers le stade) sont réservés uniquement aux sacs jaunes. ■

## DÉCHETTERIE : RAPPEL SUR LES DÉCHETS « SAUVAGES »

Une nette augmentation des dépôts sauvages aux abords des conteneurs à ordures ménagères a été constatée sur la commune depuis plusieurs mois. Ceux-là enlaidissent la ville, agacent nombre d'habitants mais surtout polluent et coûtent cher à la collectivité. Ces incivilités sont régulièrement identifiées aux abords du stade et sur la place de l'Église. Conformément aux articles du Code général des collectivités territoriales et aux dispositions du Code de l'environnement, il est rappelé qu'il appartient à tous de garantir la salubrité publique et la propreté de la commune. Il faut savoir que selon le Code pénal, l'abandon sauvage de déchets peut valoir une amende forfaitaire de 68 € qui peut s'élever jusqu'à 1 500 €. N'oublions pas que la propreté est l'affaire de tous et de chacun ! ■



## NETTOYAGE DU « BORON »



Une réunion s'est tenue début décembre en mairie et sur le terrain avec un

technicien du service de la Police de l'eau dans le cadre d'un projet de nettoyage du Boron sur la traversée du bourg afin d'éviter tout risque d'inondation.

Le projet initial de la commune de curer le Boron sur l'ensemble de la traversée du bourg de Pionsat, soit un linéaire de 900 m, en enlevant l'ensemble des atterrissements de la rivière n'est pas envisageable au regard de la réglementation actuelle. Cela conduirait à une augmentation importante de la largeur du Boron et créerait un canal avec un fort appauvrissement

de la qualité du milieu aquatique. Ces travaux demanderaient l'établissement d'un dossier d'autorisation environnementale avec enquête publique, soit une procédure d'environ 1 an sans avoir l'assurance que le dossier soit accepté.

Il a donc été retenu de travailler localement au droit des ouvrages hydrauliques posant problème au niveau du risque d'inondation. Lors de la visite sur le terrain, 3 secteurs ont été identifiés, d'amont en aval nécessitant des travaux d'entretien : pont de la rue de l'Amourette, passerelle de la rue Sous les Granges et pont de Lavarat sur la RD 988.

Un dossier de demande d'autorisation sera donc déposé prochainement aux services de la Police de l'eau pour instruction et validation avant travaux. En cas d'accord et selon la période de l'année, les travaux pourraient être effectués en 2021. ■

## LA CONSERVATION DES ARCHIVES MUNICIPALES, UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Malgré un premier effort de classement au cours du mandat précédent, les documents parfois très anciens (plusieurs siècles) constituant les archives communales sont répartis sans logique, sans tri, sans classement ni garantie de conservation dans de bonnes conditions à divers endroits du bâtiment actuel de la mairie.

Le projet de restauration et restructuration de l'ensemble du bâtiment de la mairie et de l'ancienne salle des fêtes impose de débarrasser tous les locaux et de définir une stratégie pour le tri, la conservation et la mise à disposition du public des archives communales qui constituent une partie de la mémoire du territoire.

Pour le tri, le Conseil municipal a sollicité le service des archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour la mise à disposition d'un archiviste. Un état des lieux a été réalisé par l'archiviste. 85 mètres linéaires d'archives ont été recensés au sein de la mairie ce qui représente 91 jours de travail.

Une convention a été signée en octobre 2020 pour une prestation d'un montant de 20 930,00 € TTC. Elle prévoit le tri, classement des archives intermédiaires, archives historiques, demande de dépôt aux archives départementales, élimination réglementaire de certaines archives, rédaction des instruments de recherches et formation des agents municipaux à

l'issue des opérations de classement. Le transfert des archives au Centre de Gestion aura lieu en février 2021 et l'opération se terminera l'été suivant.

Afin de garantir la sécurité et la bonne conservation des archives, une fois traitées, pour celles qui seront conservées encore sur la commune et celles à venir, le Conseil municipal a décidé, en parallèle aux travaux de l'hôtel de ville, d'aménager un local sécurisé spécialement dédié dans l'ancienne Halle au blé dans la cour arrière de la mairie. Des travaux d'aménagement de l'ancien quai de la Halle au blé ont été chiffrés et estimés à 16 291,95 € HT pour lesquels une subvention a été sollicitée au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Ces travaux comprennent notamment l'installation d'une alarme anti-intrusion et d'une alarme incendie.

La mise à disposition au public des archives communales se mettra ensuite en place en coordination avec les archives départementales et privilégiera le mode dématérialisé. ■



<p><b>EMBALLAGES - PAPIERS</b> Carton - Métal - Kraft</p> <p>Sac jaune Point d'Apport Volontaire</p> <p><b>LES INTERDITS</b> plastiques fins (sacs plastiques, bâches), bâches, pots de crème, pots de yaourt et polystyrène (barquettes)</p>	<p><b>VERRE</b> Bouteilles, pots et bocaux</p> <p>Colonne à verre</p> <p><b>LES INTERDITS</b> vaisselle, faïences, ampoules, vitres</p>	<p><b>ORDURES MENAGERES</b> Déchets divers, plastiques fins (pots, barquettes, sacs et films plastiques), polystyrène</p> <p>Poubelle noire</p> <p><b>LES INTERDITS</b> piles, ferrous-metals, appareils électriques et électroniques</p>
---	---	---

**Des restes après le repas ? Pensez au compostage !**

[www.sictom-des-combrailles.fr](http://www.sictom-des-combrailles.fr)  
04 73 85 95 74

## STOP AU VANDALISME, AUX VOLS ET AUX INCIVILITÉS.

Les actes d'incivilités et de vandalismes sont, hélas, de plus en plus récurrents sur le territoire de la commune. Ce phénomène s'est accentué durant le premier confinement avec des dégradations sur les biens, de nombreuses incivilités et même une agression sous forme de menace envers un agent administratif qui a nécessité un signalement en gendarmerie. Les exemples deviennent trop nombreux, en voici quelques-uns :

- **Déjections canines** : malgré l'installation de nouveaux distributeurs à sacs « déjections canines » place de la République et parc du château, nous constatons encore trop souvent des déjections dans les espaces verts ou sur les trottoirs. Ce sont les agents municipaux qui doivent passer derrière certains « maîtres » qui ne respectent pas l'espace public en promenant leur animal de compagnie. La commune devra-t-elle décider l'interdiction d'accès des espaces verts aux animaux... ? Cette mesure existe déjà dans certaines communes, mais pénalise ceux qui sont respectueux de l'espace public.

- **Dépôts sauvages de déchet** : la gestion des points propres devient de plus en plus problématique et ce sont une fois encore les services techniques de la ville qui « en font les frais ». En effet, malgré l'effort du SICTOM pour équiper chaque année la commune de bacs supplémentaires, le tri sélectif n'est pas toujours respecté et chaque semaine les agents municipaux doivent procéder au nettoyage des différents sites, effectuer le tri et transporter le surplus de déchets à la déchetterie. C'est une surcharge de travail qui pourrait être évitée sans ces incivilités. Certaines communes voisines ont dû équiper leur point propre d'une caméra...

- **Actes de vandalismes** : en 2020 nous avons déploré plusieurs actes de vandalisme : au lavoir de Durat, régulièrement visité la nuit même en période de confinement, où

des travaux de réparation à la charge de la commune ont dû être réalisés ; aux sanitaires du cimetière qui ont été totalement saccagés ; aux sanitaires de la place de l'Eglise, régulièrement dégradés : tentative d'incendie, détérioration du matériel... à tel point qu'au premier confinement ils ont dû être fermés quelques temps pour limiter les dégradations quotidiennes.

- **Vols** : à l'automne 2020 il a été constaté le vol des câbles électriques des lampadaires de la zone artisanale des Fayes. Une plainte a été déposée en gendarmerie mais le remplacement des câbles et la remise en service de l'éclairage public sera en partie à la charge de la commune à hauteur de 4 500 €.

Tous ces actes additionnés les uns aux autres représentent un coût budgétaire non négligeable, une masse de travail supplémentaire pour les différents services et nuit à la tranquillité des habitants. Le maire rappelle que tous ces actes font l'objet d'une plainte à la gendarmerie. Si ces faits devaient perdurer et s'accroître à l'avenir, la municipalité serait amenée à réfléchir à la mise en place de dispositifs dissuasifs à l'instar de nombreuses communes pour endiguer ce phénomène grandissant dans les zones rurales. ■



## VISITE DE M. JOËL GIRAUD, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA RURALITÉ, À PIONSAT

Le 2 octobre 2020, Joël Giraud, secrétaire d'État auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ruralité, était en déplacement dans le Puy-de-Dôme et en Combrailles. Le secrétaire d'État s'est rendu en matinée à Saint-Éloy-les-Mines pour une visite du centre bourg. En début d'après-midi, il a visité la Maison France Services de Saint-Gervais-d'Auvergne. Arrivé à 16h à Pionsat et accueilli par le maire de Pionsat, il a participé à la salle @robase à une réunion d'échanges avec les élus communautaires du Pays de Saint-Eloy. Au cours de la



réunion, animée par Jérôme Gaumet, ont pris la parole avec le ministre : le président du Conseil départemental, Monsieur Jean-Yves Gouttebel, la députée de la circonscription, Madame Christine Pires-Beaune, le sénateur Monsieur Éric Gold, le nouveau préfet du Puy-de-Dôme, Monsieur Philippe Chopin, le président de la Communauté de communes, Monsieur Laurent Dumas et les élus du territoire. Les principaux thèmes abordés lors de la réunion ont porté sur le contrat de ruralité et le soutien au projet de territoire de la Communauté de communes, les apports concrets de l'État dans le cadre du futur plan de relance et de l'agenda rural, le monde rural et l'avenir de l'agriculture. La visite du secrétaire d'État s'est poursuivie à la maison pluridisciplinaire de santé Marcillat-Pionsat pour un entretien avec les professionnels. Puis le secrétaire d'État a traversé la place de la République pour se rendre sur le chantier de la résidence adaptée pour assister à une présentation par le directeur de l'Ophis du Puy-de-Dôme et la maîtrise d'œuvre Studio Losa du concept de la résidence et de l'avancée du projet. 18h a marqué la fin de sa visite en Combrailles après avoir remercié les élus pour leur accueil, la qualité des échanges et des visites. ■

## LE CENTRE DE SECOURS DE PIONSAT

L'apparition de la COVID-19 oblige à respecter les règles sanitaires pour limiter la propagation de la pandémie. Pour les sapeurs-pompiers de Pionsat, il en va de même avec la prise en charge des victimes.

Malgré ce contexte difficile, le centre de secours de Pionsat continue d'assurer ses missions au mieux malgré une baisse des effectifs. Le centre a réalisé autant d'interventions que les autres années. Plus que jamais, le centre a besoin de vous. Si vous avez entre 16 et 55 ans, homme ou femme, et que vous voulez participer à la protection des familles, voisins, amis et aînés, vous êtes le(la) bienvenu(e). Convivialité, esprit d'équipe et réelle envie d'aider sont les maîtres mots du centre. Vous pouvez contacter le chef de centre : le commandant Thierry Sarcy au 06.25.09.30.71

Le centre de secours de Pionsat vient d'être équipé d'un nouveau VSAV, un véhicule, plus performant et plus adapté à leurs missions de secours à victimes. De plus, le début des travaux d'agrandissement de la caserne est prévu en mars 2021. ■



## LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET JARDINS POTAGERS 2020

Comme chaque année et malgré la période de confinement, la municipalité a décidé de maintenir le concours des maisons fleuries et jardins potagers. Ouvert à tous les Pionsatois, il est destiné à valoriser le fleurissement de nos lieux de vie et à permettre à chacun un cadre plus agréable.

L'édition 2020 a compté une vingtaine de participants, riverains ou commerçants répartis en différentes catégories ainsi qu'un village. Le jury a procédé à l'évaluation du fleurissement lors de son passage en août dernier. A l'issue de sa tournée, un classement a été établi et les lauréats arrivés premiers dans chacune des catégories sont les suivants : maison fleurie « bourg » :

Luce Thibout ; maison fleurie « village » : Catherine Tarret ; façade « maison » : Martine Versepuy ; façade « commerces



et collectivités » : la Taverne de la Halle ; embellissement « village entier » : village de Chabanelles ; potager « bourg et village » : Claire Message. A noter qu'un prix de « 1<sup>ère</sup> participation » a été attribué à Danielle Céria.

Crise sanitaire oblige, la traditionnelle cérémonie de remise des récompenses pour le concours des maisons fleuries et des jardins potagers n'a pu se tenir à la salle l'@robase, comme chaque année. Les participants ont donc reçu un diplôme et un bon d'achat.

La municipalité remercie tous les participants pour leur investissement ainsi que les membres du jury.

Vous voulez concourir ? Rien de plus simple ! Préparez la terre, semez, repiquez, harmonisez les variétés et les couleurs, utilisez vos sécateurs,

sortez les arrosoirs... et rendez-vous à la mairie à la belle saison pour vous inscrire... ■

## JOURNÉE DÉDIÉE AU PATRIMOINE ET À LA CULTURE

Le 21 juillet, une centaine de personnes ont été présentes à la visite dédiée au patrimoine de Pionsat et à la culture, programmée par le SMAD des Combrailles en partenariat avec les « Fêtes Musicales du Château de Pionsat » et la municipalité de Pionsat. Celle-ci a été commentée par Renée Couppat, guide de pays, qui a débuté la visite place de l'Eglise par une présentation du patrimoine liée de près ou de loin aux possesseurs du château. Le groupe s'est déplacé par la suite place aux Moutons, lieu des premiers marchés puis s'est rendu au collège « Nestor Perret » pour enfin terminer par la visite du château de Pionsat dans son intégralité (ailes médiévale et renaissance), spécialement ouvert pour l'occasion. Après une brève visite de quelques salles du château en file indienne, en respectant les distanciations sociales et le port du masque, un verre de l'amitié a été offert aux visiteurs par la municipalité de Pionsat

dans la cour du château. Le groupe « Doctor Jazz Brass Band » a animé ce moment convivial, en avant-première de leur

concert donné au théâtre de verdure de la ville de Pionsat. Quatre-vingt-dix minutes de concert en plein air autour d'un programme Jazz New Orléans second line. Après les nombreux applaudissements, un verre a été offert par les « Fêtes Musicales du Château de Pionsat » devant la salle l'@robase. ■



## VISITES ESTIVALES DU CHÂTEAU : PONCTUELLES EN 2020 ET RÉGULIÈRES EN 2021



En plus de la visite du 21 juillet dédiée au patrimoine et à la culture, deux autres visites du château ont été programmées le 21 août, par les Amis du Château de Pionsat (ACP) et la municipalité en partenariat avec les propriétaires du château médiéval. Ces visites, riches et instructives, ont été réalisées par Renée Couppat, guide de pays.

Pour 2021, la municipalité de Pionsat compte ouvrir le château dans son intégralité l'été prochain. Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale prépare les visites en consolidant les informations historiques et en réfléchissant à l'organisation et à la promotion de celles-ci. Pour accueillir et accompagner les visiteurs, elle est à la recherche de personnes disponibles et passionnées par l'histoire et le patrimoine.

L'enjeu de ces visites dépasse le cadre de la simple découverte d'un patrimoine, il s'agit aussi d'attirer des touristes à Pionsat et d'animer le cœur de bourg pendant la période estivale. ■

## DES ANIMATIONS LUDIQUES ET INSTRUCTIVES PENDANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

Pour mieux vivre au quotidien le confinement et pour passer le temps, la municipalité de Pionsat s'est mobilisée pour mettre en place diverses animations. Un quizz « spécial histoire locale » a été proposé du 6 avril au 16 avril. Sur toute la période de confinement, un concours de dessin et de peinture sur le thème « découvrir Pionsat et les Combrailles » a été suggéré à la population. Durant cette période, beaucoup d'entre vous se sont lancés dans la réalisation de pâtisseries et de desserts divers. Un nouveau concours consistant à réaliser un dessert original a été proposé : son réalisateur devait associer à sa pâtisserie un nom en lien avec la commune de Pionsat.

Lorsque les conditions sanitaires nous permettront de nous rassembler en toute sécurité, nous nous retrouverons tous à la salle l'@robase, pour la remise des prix des différents concours et jeux, pour la découverte des dessins et peintures qui nous ont été transmis mais aussi tout simplement pour partager ensemble un moment convivial. ■



## ACQUISITION DE MATÉRIEL POUR LES ASSOCIATIONS.

À la demande des associations, la commune a fait l'acquisition de divers matériels : cinq barnums, huit mange-debout (tables hautes), quinze tables pour l'extérieur et un diable de transport pour chaises. Le montant total est de 6 951 HT. Ce matériel est mis à la disposition des associations. ■



## LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION EN 2019

Au dernier recensement général de la population réalisé en début d'année 2019, selon l'INSEE, la commune compte **1 108 habitants**. Une légère baisse de la population est observée.

Pour mémoire :

Pionsat comptait en 1975 : 1 176 habitants,  
 en 1982 : 1 210 habitants,  
 en 1990 : 1 117 habitants,  
 en 1999 : 1 043 habitants,  
 en 2012 : 1 115 habitants,  
 en 2017 : 1 087 habitants,  
 en 2019 : 1 127 habitants.

Estimation de l'INSEE pour 2020 : 1 108 habitants  
 et pour 2021 : 1 094.

## DÉPLOIEMENT DE L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS



Le déploiement de l'internet très haut débit dans les habitations s'accélère à Pionsat. En décembre 2020, la mairie a été contactée par la société Circet, sous-traitant de la région pour déployer la fibre optique dans le département du Puy-de-Dôme. La société construit un réseau public au nom de ATHD (Auvergne Très Haut Débit) et installera sur la commune trois armoires de répartition qui permettront le déploiement à destination des habitations et le raccordement des habitations du bourg et des villages qui devrait être possible fin 2021. Ce déploiement sera un fait majeur de ce siècle pour le développement de notre territoire. Le déploiement de la fibre rend indispensable la numérotation des habitations du bourg et des villages.

Mais cette mesure va aussi faciliter le travail de la Poste, des livreurs, des services de secours (médecins, pompiers...). Les visiteurs, vos amis, ... sauront aussi vous retrouver avec leur GPS. Comme nous l'indiquions dans le bulletin municipal de décembre 2019, l'opération de numérotation de toutes les habitations et bâtiments des villages a débuté en 2020. Un recensement de chaque propriété a été réalisé et la quantité nécessaire de numéros (qui vous seront offerts) va faire l'objet d'une commande groupée.

Dans les prochaines semaines, chaque habitant recevra un courrier de la mairie indiquant les modalités d'attribution et de pose des numéros sur les habitations. Les personnes concernées devront notamment retourner impérativement le coupon autorisant les services municipaux (ou une entreprise choisie par la commune) à pénétrer sur leur propriété et à effectuer la fixation des plaques numérotées. ■

## TROIS NOUVEAUX GENDARMES À PIONSAT

Depuis quelques semaines, la gendarmerie de Pionsat compte trois nouveaux arrivants. Originaire de Clermont-Ferrand, l'adjudant Mathieu De Reviere, 35 ans, occupe les fonctions de commandant de brigade depuis le 1<sup>er</sup> août. Le gendarme Alexandre Monteux, 24 ans, originaire de Toulouse a pris ses fonctions le 19 mars 2020 à la brigade de Pionsat et le gendarme adjoint volontaire Alexandre Spisz, 20 ans, est arrivé en octobre. Originaire de Picardie, ce jeune volontaire a suivi sa formation à Chaumont avant t'ingérer les rangs de la Communauté de brigade de St-Eloy-les-Mines. ■



## LES ACTIVITÉS RÉALISÉES PAR LE CLIC SUR LA COMMUNE

Le Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie « CLIC » s'adresse à toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels. Il a pour finalité le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible. Plusieurs ateliers ont été organisés ces dernières années et pourront être reconduits, sous condition d'obtention des financements, en 2021 : ateliers informatiques (portés par le CIAS), ateliers conduite automobile et ateliers nutrition. En 2020, une balade nature

a pu être maintenue malgré le contexte sanitaire. D'autres thèmes pourront être proposés en 2021.



Pour en savoir plus : <https://clic-riom.fr>

Pour contacter le CLIC :

Association Réseau Seniors - CLIC Riom  
Limagne Combrailles, 51 rue Lafayette  
63200 Riom. Tél. 04 73 33 17 64.

Mail : [secretariat@clic-riom.fr](mailto:secretariat@clic-riom.fr) ■



## ATELIER INFORMATIQUE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays de Saint-Eloy a proposé une initiation gratuite à l'informatique pour les seniors de 60 ans et plus. Les séances (au nombre de dix) ont eu lieu chaque mardi et jeudi de 9h30 à 10h30 dans la salle de réunion de la mairie de Pionsat. ■

## PRÉSENTATION DE L'ADIL : UN PARTENAIRE IMPORTANT POUR LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Pour toutes vos questions juridiques ou techniques sur le logement : acheter, vendre ou louer un logement, investir dans l'immobilier, réaliser des travaux, connaître les normes ou la qualité du bâti, gérer un logement en copropriété ... Vous pouvez contacter et rencontrer gratuitement l'ADIL. A Pionsat notamment l'ADIL pourra vous renseigner sur les aides à la rénovation de l'habitat dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG) mis en place par la Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy et le département du Puy-de-Dôme. (<https://www.paysdesainteloy.fr/urbanisme-habitat/habitat/les-aides-a-l-amelioration-de-l-habitat>).

Pour en savoir plus sur l'Adil : [www.adil63.org](http://www.adil63.org)

Des permanences sont organisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes et vous pouvez contacter l'Adil aux coordonnées suivantes :

Maison de l'Habitat

129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND

Tel. : 04 73 42 30 75 || [contact@adil63.org](mailto:contact@adil63.org).

### UN CONSEIL UTILE SUR LES PLANTATIONS ET LES BONS RAPPORTS DE VOISINAGE.

Avant de réaliser des plantations, il convient de bien connaître les distances légales par rapport au fond voisin. A défaut de règlements ou d'usages locaux, les arbres, arbrisseaux et arbustes doivent être plantés à une distance minimale de : 2 m de la ligne séparative des parcelles lorsque leur hauteur dépasse 2 m et 50 cm de cette même ligne lorsque leur hauteur est inférieure ou égale à 2 m (article 671 du code civil). Sur les modalités de calcul, les juges ont clairement défini les règles : la distance est décomptée depuis la ligne séparative des terrains jusqu'à l'axe médian des troncs d'arbres. S'agissant du calcul de leur hauteur, il convient de mesurer la distance séparant leur pied de leur sommet,

indépendamment de la dénivellation existante entre les deux propriétés (Cour de Cassation 1<sup>er</sup> oct. 2013). Ainsi, peu importe que les terrains ne soient pas au même niveau. En cas de dépassement ou non-respect des règles, il peut être exigé que les arbres soient arrachés ou réduits à la hauteur de 2 mètres sans avoir à justifier d'un préjudice particulier. Cependant, cette action ne peut pas être intentée, notamment en cas de prescription trentenaire. Ainsi, au terme de 30 ans, aucune action en suppression n'est possible même si les végétaux litigieux ont été plantés à moins de 50 cm de la limite séparative, le point de départ de la prescription de 30 ans étant constitué par la date de la plantation. Si les végétaux ont été installés à bonne distance mais que leur taille excède celle autorisée, la prescription est décomptée à partir de la date à laquelle l'arbre a dépassé la hauteur maximale autorisée. Si en raison du respect des 2 mètres, la hauteur des végétaux n'est pas limitée ou si la prescription trentenaire est acquise, il est également possible de dénoncer des troubles anormaux de voisinage permettant de sanctionner, au cas par cas, les inconvénients générés par une ampleur excessive des plantations. N'hésitez pas à solliciter l'ADIL sur ces questions et bien d'autres ! Empiètements de branches, égout des toits, création de vues irrégulières etc... Pour plus d'information contacter l'ADIL63. ■



## INTERCOMMUNALITÉ

### LE PAYS DE SAINT-ELOY A UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le confinement sanitaire imposé par les pouvoirs publics en début d'année a retardé l'élection des maires et en conséquence celle du président et de l'exécutif de la Communauté de communes. La séance a pu se tenir le 16 juillet 2020 avec pour la première fois une retransmission en direct sur le compte Facebook de la Communauté de communes. Deux hommes se sont portés candidats : Laurent Dumas, maire de Saint-Maigner, et Jérôme Gaumet, maire de Pionsat. Le premier tour n'a pas réussi à les départager puisque Laurent Dumas a obtenu 26 voix sur 53 et Jérôme Gaumet 18, alors qu'il fallait 27 voix pour atteindre la majorité absolue. Laurent Dumas a finalement obtenu cette voix au second vote (contre 20 pour le maire de Pionsat). Sur proposition de Laurent Dumas, le Conseil communautaire

est composé de : Anthony Palermo, maire de Saint-Éloy-les-Mines, 1<sup>er</sup> vice-président (élu avec 35 voix pour, sur 53 votants) ; Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, 2<sup>e</sup> vice-président (44 voix) ; Bernard Favier, maire de Saint-Priest-des-Champs, 3<sup>e</sup> vice-président (41 voix) ; Karine Bournat Gonzalez, maire de Neuf-Église, 4<sup>e</sup> vice-présidente (38 voix) ; Sylvain Durin, maire de Servant, 5<sup>e</sup> vice-président (42 voix) ; Jacqueline Duboisset, adjointe au maire de Saint-Éloy-les-Mines, 6<sup>e</sup> vice-présidente (32 voix) ; Jacques Thomas, maire de Sainte-Christine, 7<sup>e</sup> vice-président (42 voix) ; Sabine Michel, maire de Lapeyrouse, 8<sup>e</sup> vice-présidente (43 voix). ■





## OUVERTURE DE LA SAISON CULTURELLE DU PAYS DE SAINT-ELOY

La saison culturelle du Pays de Saint-Eloy a été lancée samedi 5 septembre au château de Pionsat. Le public a découvert avec enthousiasme une nouvelle offre de spectacles reposant sur la musique, le théâtre et la danse. Des instruments géants avaient été installés dans le jardin du château par la Compagnie Alice et Joséphine et les visiteurs, grands et petits, immergés dans un univers fantastique et insolite ont pu les essayer, agréablement surpris par les sons produits. Après une semaine de résidence au château, la Compagnie de danse Arkhé a également proposé une représentation dans la cour du château. Ensuite, un pique-nique musical a été animé par DJ Volume et ses vinyles dans une ambiance de détente afro-latino. Et pour finir, la Compagnie de théâtre Carnage Productions est venue présenter son spectacle burlesque « Ma vie de grenier ». ■

## PROJET « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Profitant de la visite du secrétaire d'Etat à la ruralité en Combrailles début octobre 2020, les élus du territoire ont fait valoir ses atouts et leur souhait que les communes de Pionsat, Saint-Eloy-les-Mines et Saint-Gervais soient retenues dans le programme national « Petites villes de demain » qui vise à soutenir 1000 bourgs-centres en France. Le 3 novembre 2020, les trois maires et le président de la Communauté de communes ont signé ensemble une lettre de candidature groupée pour participer au programme. Fin décembre 2020, le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales a retenu cette candidature. « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités (de moins de 20 000 habitants), exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. Le soutien est accordé sur six ans (2020-2026). Il apportera des moyens pour l'ingénierie et l'investissement. Ainsi, les communes retenues dans « Petites villes de demain » pourront bénéficier des crédits de relance suite à la crise économique résultant de l'épidémie de COVID-19 pour le financement de leurs projets. La Communauté de communes du Pays de Saint-Eloy a une longueur d'avance sur plusieurs territoires car elle possède déjà un projet de territoire dont l'élaboration avait été animée par le maire de Pionsat, Jérôme Gaumet. Les élus du territoire ont l'année 2021 pour définir les actions qui devront être engagées et pour signer la convention cadre avec les nombreux partenaires du programme. ■



## LE SMAD DES COMBRAILLES, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT



Suite aux dernières élections municipales, le bureau syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) a été renouvelé, et se compose désormais de 14 membres dont un président (Boris Souchal) et deux vice-présidents (Jean-Claude Cazeau et Gérard Veneault). Cette structure intercommunale œuvre pour le développement du territoire depuis 35 ans. Ses domaines d'intervention sont : développement économique ; développement touristique ; santé et offre de soins ; schéma de cohérence territoriale (SCOT) ; environnement Informatique et numérique ; programme LEADER. Pour en savoir plus, consulter le nouveau site internet du SMADC [www.combrailles.com](http://www.combrailles.com) ou sa page Facebook.

Pour tous renseignements :  
SMAD des Combrailles, 2 place Raymond Gauvin, BP25, 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne.  
Tél : 04 73 85 82 08. Email : [smadc@combrailles.com](mailto:smadc@combrailles.com) ■

## LE CLUB DE LOISIRS DE LA MAISON DE RETRAITE

En raison de la pandémie de COVID-19, les activités du club de loisirs initiées par le service « animation » de l'EHPAD « La Louisiane » ont été perturbées. Lors du confinement, Tristan Douard, recruté au sein du service, a mené des activités individuelles en chambre, puis par groupes de cinq personnes, tout en respectant les gestes barrières, afin que nos aînés soient le moins impactés possible par cet isolement contraint. De plus, deux ateliers «En mouvement» (jeux d'adresse) ont été organisés de façon hebdomadaire pour combler l'annulation des séances de gym douce de l'association « Siel Bleu ».

Afin de ne pas rompre les liens familiaux, l'animateur a contacté les familles en vue d'établir rapidement un planning de rendez-vous virtuels grâce à l'installation d'applications dédiées sur des tablettes tactiles.

A la levée du confinement, les ateliers du service « animation » ont repris dans des conditions quasi « normales » (respect des distanciations, port du masque pour l'animateur).



Le 26 juin, a eu lieu le barbecue de l'EHPAD, en présence uniquement des résidents (les familles ne pouvant être conviées comme les années précédentes), un lâcher de ballon, en sus de l'animation musicale assurée par le groupe « La Clé des Chants », a égayé cette belle journée de partage. A noter que des ballons ont été retrouvés jusqu'en Saône-et-Loire. Le retour des spectacles musicaux, tant appréciés des résidents a eu lieu le 04 septembre avec les artistes talentueux Valérie et Julien. ■

## LA COMBRAILLE VIVE



L'année 2020 fut une année pleine de doutes et de morosité sur les plans à la fois culturel et associatif.

A contre cœur et comme tant d'autres, « La Combraille Vive » a dû annuler toutes ses représentations les unes après les autres. Mais il est temps de réagir, de positiver et de rebondir c'est pour cela que la préparation d'un nouveau spectacle est en cours. Le dernier né aura pour nom « Ça se complique », un spectacle de 2 h axé sur la bonne humeur et le plaisir de rire ensemble. En effet tout peut arriver, voire même plus, dans un hôtel en une journée. Situations comiques, personnages hauts en couleur, rebondissements et quiproquos..., tous les ingrédients d'une soirée mouvementée mais ô combien divertissante. « La Combraille Vive » n'est pas en mesure de diffuser les lieux et dates de ses futures représentations mais vous invite à la suivre sur Facebook pour son actualité. ■

## LES FÊTES MUSICALES DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Pour cause de COVID-19, l'association n'a pu assurer qu'un « service minimum » cette année en participant le 21 juillet, en partenariat avec le SMADC, à une journée dédiée à la culture et au patrimoine. Après une « visite seigneuriale », guidée dans les deux parties du château, l'association avait organisé un concert gratuit au théâtre de verdure de la commune de Pionsat. Le « Dr Jazz Brass Band » a su, pendant une heure et demie de musique en plein air, enthousiasmer le public autour d'un programme Jazz New Orleans second line. Après les nombreux applaudissements, tous ont pu se désaltérer grâce à l'apéritif offert et servi devant la salle l'@robase. L'association est heureuse d'avoir pu proposer cette journée mêlant patrimoine et culture au cœur d'un été fortement perturbé par la crise sanitaire. Elle espère pouvoir organiser en 2021 la 41<sup>ème</sup> édition des Fêtes Musicales qui proposera à nouveau cinq rendez-vous musicaux de grande qualité au cœur des Combrailles. ■



## LES AMIS DU CHÂTEAU DE PIONSAT

Dimanche 2 août s'est tenue la 38<sup>ème</sup> fête brocante organisée par Les Amis du Château. Cet incontournable événement de l'été pionsatois a pu avoir lieu - malgré les importantes obligations sanitaires - grâce à la persévérance des organisateurs, bien décidés à maintenir la manifestation en s'installant au foirail de Pionsat. Ce nouvel endroit fut choisi cette saison pour respecter les consignes prescrites par les autorités, à savoir assurer un sens de circulation et une distanciation physique suffisante. La belle surprise du jour fut que les exposants et les visiteurs ont répondu présents ! En effet, plus de quatre-vingts vendeurs amateurs et professionnels ont accueilli tout au long de la journée un courant ininterrompu de dénicheurs de bonnes affaires. Les larges allées permettaient une déambulation très facile. Tous pouvaient par ailleurs se restaurer et se désaltérer au stand de la buvette tenu par les bénévoles de l'association accompagnés de nombreux renforts. Le café matinal offert à chaque exposant et les formules « plateau-repas » ont connu comme chaque année un très grand succès. Familles et amis ont ainsi su profiter des tables, chaises et auvents déployés en nombre à proximité du stand de restauration pour passer



un moment convivial entre deux achats. L'ensemble des membres de l'association remercie les fidèles vendeurs, les nouveaux professionnels et les habitués amateurs d'objets en tout genre pour avoir, par leur présence, participé au succès de cette journée totalement inédite. Rendez-vous est d'ores et déjà pris l'an prochain, le premier dimanche d'août pour la 39<sup>ème</sup> édition ! ■

## L'AMICALE LAÏQUE

Comme la plupart des associations, face à la crise sanitaire, l'Amicale Laïque a été contrainte d'annuler avec regret de nombreux événements ainsi que les activités proposées du dernier trimestre 2019-2020. Les bénéfices générés par les manifestations antérieures et la participation des adhérents ont permis, malgré le confinement, de faire face aux dépenses et d'effectuer les remboursements imposés par cette situation inédite. Dès le 14 septembre 2020, l'Amicale a lancé la reprise de ses activités sportives dans le respect, bien entendu, des règles sanitaires en vigueur, heureuse d'accueillir ou de retrouver toutes les personnes qui pratiquent soit le yoga le lundi ; le modern jazz, la gym d'entretien le mardi ; la gym douce, la boxe le mercredi ; le dessin et la peinture le jeudi ; ou bien encore le yoga ou la zumba le samedi. Malheureusement le nouveau confinement, le couvre-feu et les nouvelles contraintes ont à nouveau obligé l'association à arrêter de nombreuses activités. ■



## LES ANCIENS COMBATTANTS

À l'exception du 14 juillet, toutes les cérémonies commémoratives (8 mai, l'appel du 18 juin et le 11 novembre) se sont déroulées cette année en format très restreint conformément aux consignes gouvernementales. Messieurs Jérôme Gaumet, maire de Pionsat, Jean Grobost, président de l'association des anciens combattants, Fabrice Berger, représentant les sapeurs-pompiers et Mme Ginette Guilhen, porte-drapeau, ont représenté la population pour les différents hommages au monument aux morts et au cimetière. Les photos des célébrations ont été mises en ligne sur le site de la commune et la page Facebook. ■



## ACEPA



En raison de la crise sanitaire, l'Association Communale d'Entraide aux Personnes Agées (ACEPA) a été contrainte d'annuler certaines de ses manifestations ponctuelles. Seul, le repas des rois en janvier a pu être organisé. Le voyage de deux jours prévu les 28 et 29 juin en Camargue n'a pas pu être effectué en 2020 et sera reporté en 2021. La journée du 24 septembre au National Palace Cabaret de Vierzon a pu être maintenue. Tous les voyages sont proposés à tarifs réduits pour les membres de l'association. Les activités hebdomadaires (belote, scrabble, dames, petits chevaux, triomino, ...) ont, elles aussi, été suspendues de la mi-mars à la mi-juillet et à partir de novembre. Les dernières restrictions sanitaires ont également empêché l'ACEPA d'organiser son traditionnel repas de Noël mais les bénévoles de l'association n'ont pas manqué de prendre en charge avec efficacité la distribution de 180 colis offerts aux personnes de plus de 70 ans, domiciliées sur la commune, un geste solidaire financé par la Centre Communal d'Action Sociale de Pionsat (CCAS). ■

## ANTENNE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Dans le but de récolter des fonds pour lutter contre la maladie, l'antenne de Pionsat a organisé le 22 août dernier un rallye à la découverte du patrimoine local. Cette activité inédite a permis, durant cet été particulier, d'éviter les habituels rassemblements. Par le questionnaire qui leur était proposé, les participants ont pu découvrir les richesses de nos communes : églises, châteaux, fontaines, monuments aux morts... et se sont montrés généreux. A l'arrivée, satisfaits de leur journée, ils ont été récompensés et ont été unanimes pour reconduire cette action.

Toutes les manifestations prévues cette année ont dû être annulées en raison de l'épidémie. Malgré tout, grâce au rallye et à la vente de bouquets de jonquilles en mars, l'antenne a pu reverser 1 000 € au comité du Puy-de-Dôme. Un grand merci par conséquent aux donateurs et à toutes les personnes qui concourent au bon fonctionnement de l'association par leur



présence fidèle aux événements solidaires et espérons qu'en 2021, la ligue pourra retrouver nombreux ses sympathisants. ■

## L'AMICALE DES CYCLISTES

L'Amicale Cycliste de Pionsat compte une trentaine de femmes et d'hommes qui pratiquent leur passion : le vélo. Les activités proposées vont, des sorties hebdomadaires à des circuits sur plusieurs jours, en passant par des participations à des cyclos sportives. Chaque semaine, deux sorties sont organisées au départ de Pionsat, les lundi et jeudi. Les parcours sont élaborés, à tour de rôle par les participants, avec un choix de distance et de difficultés. Ainsi en 2020, une soixantaine de sorties ont été organisées. Des circuits de quatre à sept jours sont également organisés, en principe, trois fois par an, en mai ou juin puis en juillet et enfin en septembre. En 2020, trois « virées » étaient prévues : un séjour en Espagne, un autre dans les Alpes-de-Haute-Provence et enfin, une balade sur la Via Rhona. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, deux ont dû être annulées et seule, la sortie de septembre dans les Alpes a été maintenue. Elle a rassemblé une vingtaine de participants hébergés à Barcelonnette.



Enfin, certains amicalistes participent aux cyclosportives comme « la Volcane » (au départ de Volvic), « l'Ardéchoise », « la Marmotte » des Alpes ou « Les Copains » à Ambert. En 2020, cinq cyclos intéressés par cet exercice ont participé à « la Marmotte » des Alpes, les autres ayant été supprimées. Les personnes intéressées par toutes ces activités, que ce soit avec un vélo traditionnel ou un vélo électrique, sont invitées à contacter le Président, Bernard Dupoux au 04.43.13.39.43 ■

## L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



En raison de la crise sanitaire cette année, plusieurs animations ont dû être annulées, seul le loto a pu avoir lieu. A la suite des élections d'octobre, le bureau du conseil local des parents d'élèves de Pionsat a changé. La nouvelle composition est la suivante : présidente : Marie-Laure

Colombet. Vice-présidente : Stéphanie Duprat. Trésorière : Bernadette Meilhaud. Trésorières adjointes : Michelle Martinet et Stéphanie Barrier. Secrétaire : Delphine Giollant, secrétaire adjointe : Nadège Dufal. Suite aux nouvelles mesures sanitaires mises en place par le gouvernement pour lutter contre le virus, l'association a offert des masques à chaque collégien et à tous les enfants de plus de 6 ans scolarisés en primaire. La nouvelle équipe souhaite poursuivre le travail effectué jusqu'à présent avec la réalisation d'activités en vue de récolter des fonds pour financer des sorties pédagogiques au collège et à l'école primaire. En espérant des jours plus cléments, l'association espère pouvoir organiser une randonnée pédestre, des ventes de bulbes et autres, un repas à thème, et reconduire le carnaval... ■

## PIONSAT EN FÊTES

Dans le contexte si particulier de 2020, Pionsat en Fête a tenu malgré tout à proposer quelques festivités aux Pionsatois et Pionsatoises. Le traditionnel concours de belote a pu avoir lieu en janvier, ainsi qu'un bal en février mais les événements, initialement prévus le restant de l'année (repas de la St Patrick, bals, fête de la bière, etc...), ont malheureusement dus être annulés en raison du COVID-19. Cependant, c'était sans compter sur la motivation et les efforts des membres de Pionsat en Fêtes, qui ont réfléchi à la meilleure façon d'offrir un peu d'animation et de divertissement en cette période difficile de crise sanitaire. Ainsi sont nées les « Estivales de Pionsat », qui se sont déroulées entre le 03 juillet et le 28 août. Les « Estivales » c'est quoi ? C'était 5 dates lors desquelles vous pouviez voir des producteurs et artisans locaux venus promouvoir et vendre leurs produits, des Food trucks et autres moyens de restauration « du coin » (burgers, friterie, pizza, cochon à la broche...), le tout rythmé par des



groupes divers et variés (saxophone, jazz, musique celtique, traditionnelle...). Bref, des soirées d'été qui rimaient avec nouveauté, convivialité, originalité et légèreté. Les membres de Pionsat en Fêtes espèrent vous revoir en 2021 dans de meilleures conditions ! ■

## DE L'ART À PIONSAT



Depuis sa création en 2016, De L'Art à Pionsat, présidée par Véronique Wagner, a toujours eu à cœur de faire découvrir le savoir-faire d'artisans créateurs à travers leurs œuvres. Cette année, malgré la crise sanitaire, la « boutique » située rue de l'Enfer a pu accueillir les visiteurs tout au long de l'été. L'association remercie la municipalité, les artisans créateurs et les visiteurs pour leur soutien. ■

## LA RAQUETTE PIONSATOISE

Fort d'un effectif stable en 2020 (proche de la centaine d'adhérents, réunissant jeunes et adultes avec une représentation féminine plus qu'honorable), la Raquette Pionsatoise a réussi, malgré la difficulté du contexte sanitaire, à traverser l'année en cochant toutes les cases de son programme. Tout d'abord, l'association a eu la chance de pouvoir organiser fin février, peu de temps avant le début du 1<sup>er</sup> confinement, sa traditionnelle choucroute dans une @robase bien remplie. Avec beaucoup de persévérance, elle a également pu relancer dès la mi-juin son école de tennis "ré-animée" par son enseignant Olivier Ravet, volontaire pour la prolonger exceptionnellement pendant le mois de juillet et proposer des stages fin août. Hélas, le confinement a fait brutalement stopper le tournoi interne en mars, réactivé et terminé courant juillet, juste avant l'habituel tournoi open de la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août que le club a eu la bonne idée de maintenir, retrouvant son record d'affluence de 2018 avec quelques 125 participants. Toutes les activités ont été rendues possibles grâce à l'accès à la salle de sport autorisée par la municipalité dans une configuration respectant bien entendu les contraintes sanitaires. Avant l'apparition de la pandémie, la Raquette avait confirmé son rôle moteur dans la 2<sup>e</sup> édition du circuit des Combrailles, rassemblant en janvier les moins de 10 ans de six clubs voisins et au-delà. L'association s'est aussi distinguée par



l'engagement d'un nombre conséquent d'équipes et ce sont elles qui ont le plus pâti de la COVID : rencontres seniors et 13-14 ans annulées, 15-18 ans lauréats de leur poule mais privés de finale départementale... Seuls, les 11-12 ans et les vétérans ont pu aller au bout de leurs championnats. A noter que l'équipe 1 des + de 45ans a réussi l'exploit d'accéder à la division pré-nationale, élargissant son horizon à l'ex-région Rhône-Alpes. Cette équipe a évolué dans cette division pour la saison 2021 en obtenant d'ores et déjà son maintien pour la saison 2022. De quoi donner confiance au club pour préparer avec sérénité son prochain 40<sup>e</sup> anniversaire ! Pour rappel, la "première pierre" date du printemps 1981... ■

## L'ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE

Après bien des hésitations eu égard aux conditions sanitaires, la kermesse du 15 août a pu être maintenue. Après une mise en place attentionnée par les membres de l'association, la journée s'est révélée très agréable côté météo, avec des températures clémentes, sans grande chaleur, ce qui a permis au plus grand nombre de se retrouver avec plaisir autour de l'apéritif en musique animé par Fredo et M. Claux. Le repas sous les arbres a lui aussi connu un franc succès avec le défilé d'Auto-Retro Saint-Gervais. Les jeux traditionnels de l'après-midi ont été accueillis dans la bonne humeur par de nombreux participants et ce fut une grande satisfaction d'avoir essayé de combler un peu ce manque de convivialité dont chacun a été privé durant cette année si particulière. ■



## L'UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE PONSAT, PONSAT-PATRIMOINE

## L'UNION MUSICALE PIONSATOISE

Suite aux directives gouvernementales pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, toutes les manifestations ont été annulées par l'ensemble de ces associations. Leurs membres vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour 2021 en souhaitant que cette nouvelle année soit meilleure pour tous. ■

## CONTACTS CRISE SANITAIRE - COVID 19

(Mise à jour 9 février 2021)

### Permanence du secrétariat de la mairie

(EN CAS DE CONFINEMENT)

- Depuis le 17 mars 2020 le secrétariat de mairie est resté ouvert aux horaires habituels et une permanence téléphonique est assurée **04.73.85.61.56**.
- Vous pouvez également effectuer vos demandes par mail ([mairie.pionsat.63@wanadoo.fr](mailto:mairie.pionsat.63@wanadoo.fr)) qui seront traitées par ordre d'urgence.

### Informations locales – « pour garder le contact »

- Toutes les informations relatives à la gestion et à l'évolution de l'épidémie seront diffusées régulièrement sur le site internet de la ville de Pionsat ([www.pionsat.fr](http://www.pionsat.fr)).
- La page Facebook de la commune sera également mise à jour régulièrement (fb : [mairie pionsat](https://www.facebook.com/mairie.pionsat)). N'hésitez pas à consulter et partager largement les informations.
- Pour celles et ceux qui ne disposent pas d'accès internet, nous affichons les informations sur le tableau d'affichage et les vitres à l'entrée de l'ancienne salle des fêtes, place de l'Église.

### Maison de Sante Marcillat/Pionsat

Pour toute consultation ou test contactez la Maison de Santé Marcillat-Pionsat au **04.73.52.72.25** ou **04.70.51.65.77**.  
Aucun patient ne sera reçu sans rendez-vous préalable pris par téléphone.  
Veuillez respecter scrupuleusement votre heure de rendez-vous sans être en avance.

### Personnes fragiles et seules – alimentation

(DURANT LE CONFINEMENT UNIQUEMENT)

- Pour aider les plus fragiles et les personnes qui rencontrent des difficultés pour aller faire leurs courses, le supermarché peut préparer un panier de produits de première nécessité et la commune en assurera la distribution. Contacter pour cela le magasin Intermarché de Pionsat au **04.73.52.19.19**. La boucherie charcuterie organise des livraisons à domicile (Tel. : **04.73.52.43.68**) et la boulangerie maintient ses tournées (Tel. : **04.73.85.62.59**).
- Les personnes fragiles et seules sont invitées à se signaler en contactant le secrétariat de mairie (Tel. : **04.73.85.61.56**).

### Vaccination – 1<sup>ère</sup> vague

Personnes de + de 75 ans ou de + de 65 ans souffrant de pathologie.  
Prise de rendez-vous au numéro unique : **07.88.13.54.30** ou sur la plateforme internet [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

### Pour toute information sur l'épidémie COVID-19

- Un seul site officiel à consulter : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- Un seul numéro vert répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 : **0 800 130 000**  
(Attention, la plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux).

**RESPECTEZ LES GESTES BARRIÈRES, PROTÉGEZ-VOUS, PROTÉGEZ LES AUTRES !**

## ÉTAT CIVIL 2020

### ■ Naissances ■

- KIEFFER Alice, Rose
- MAHE Gabin
- RAYMOND Baptiste, Saït
- LAROCHE Justin

### ■ Mariages ■

- Mme BALANANT Marie-Anne et M. MCCLURE Aaron, Bradley

### ■ Décès ■

- M. BARRAUD Jean-Bernard, Olivier
- Mme CHARBONNIER Danielle, Noëlle épouse Ribet
- M. MICARD André, Marcel

- M. BOUVIER Pierre, André, Léon
- M. FAVIER Henri, Antoine
- Mme PENY Colette, Raymonde, Renée épouse Philippon
- Mme ZOUFAHL Régine, Suzanne épouse Carton
- M. OPIGEZ Serge, René
- M. MICARD René, Pierre
- Mme BLANCHONNET Simone, Maria épouse Micard
- M. SAMSON Jacques, René, Félix
- Mme FAUGERE Marie-Louise épouse Vozel
- Mme MATHELY Suzanne, Alice épouse Roffet
- M. METENIER Serge, Noël
- Mme MESSAGE Odette, Suzanne épouse Bravy
- Mme FEHR Silvia, épouse Lauvergne



## Informations Pratiques

### La Mairie

1 place de l'Église - 63330 Pionsat  
Tél. **04 73 85 61 56**  
[www.pionsat.fr](http://www.pionsat.fr)  
[mairie.pionsat.63@wanadoo.fr](mailto:mairie.pionsat.63@wanadoo.fr)



### Ouverture au public

lundi 14h-17h  
du lundi au vendredi 8h30-12h & 14h-17h  
samedi 9h-12h



wifi gratuit sur la place de l'Église

### Bulletin Municipal février 2021

- Directeur de Publication  
Jérôme Gaumet
- Crédit Photos  
Mairie de Pionsat
- Conception & Impression  
Agence iCombrailles - Pionsat - 04 73 52 33 42
- Tirage  
800 exemplaires